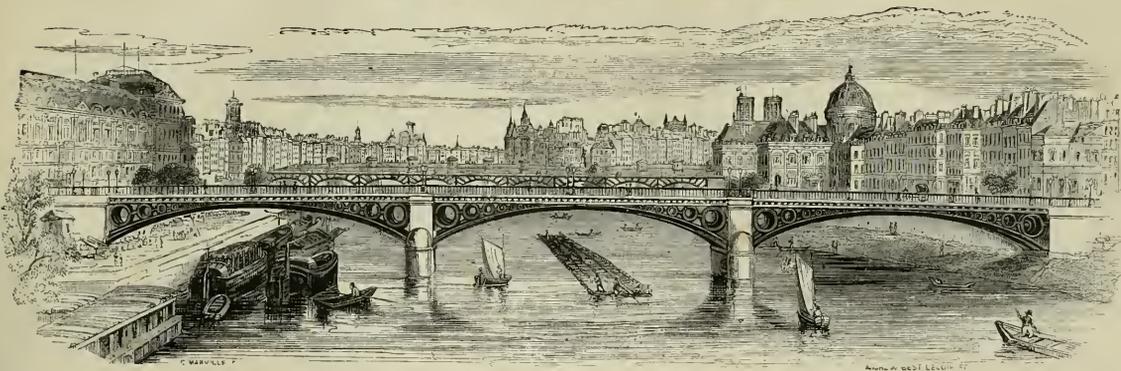


L'ILLUSTRATION,

JOURNAL UNIVERSEL.



Ab. pour Paris, 3 mois, 8 fr. — 6 mois, 16 fr. — Un an, 30 fr.
 Prix de chaque N^o, 75 c. — La collection mensuelle, br., 2 fr. 75.

N^o 288. Vol. XII. — SAMEDI 2 SEPTEMBRE 1848.
 Bureaux: rue Richelieu, 60.

Ab. pour les dépt. — 3 mois, 9 fr. — 6 mois, 17 fr. — Un an, 32 fr.
 Ab. pour l'étranger, — 10 fr. — 30 fr. — 40 fr.

SOMMAIRE

Histoire de la semaine. *Portrait de M. Binehart. — Séance du 25 août 1848. — Courrier de Paris. Portrait de M. Casanovièrre. Distribution des récompenses pour l'exposition de 1848: Distribution de récompenses aux soldats. — Marché aux journaux. — Lettres d'un banquier. VII. A quel point arrive aux veaux. — Album mondain à laquer, 2^e partie. — Bains et bains d'air. — La tour de Colza. Les trois douces automnales. — Pique-nique. — Hôte de chambre. — Agence M. Voussaint. — Doronville. — Targovitch. — Statua. — Opéra M. Bouquet. — Des ferures-pêches. — Ouverture de la chambre démocratique dans la forêt de Saint-Germain. — Portrait de la. — Aigle. — Pâtillon et croix de Noailles. Salon du parti en de la Muette. — Vigier. — Colombie ou par l'établissement de peu tenaces ferme-moules; Coupe latérale des bâtiments. — Plans géométriques de production. — Coutumes des colons haïtes et de. — Election des batiments. — Chronique musicale. — Académie des Sciences morales et politiques. 1^{er} Semestre 1848. — Berzélius. — Portrait. — Hébus.*

Histoire de la semaine.

Cette semaine tout entière a vécu sur le grand événement parlementaire qui a terminé la semaine précédente, et au récit pittoresque duquel *l'Illustration* consacre un article spécial. Ici, chronologiste exact, reprenez les débats de l'Assemblée où nous les avons précédemment laissés.

Après ceux de ses travaux que nous avons mentionnés il y a huit jours, l'Assemblée, qui avait ordonné une enquête sur les opérations électorales de l'Hérault, dont la nomination de M. Laissac avait été le résultat, a entendu le rapport que lui a fait sa commission, après envoi sur les lieux d'une sous-commission qui avait procédé avec beaucoup d'activité et de soin. La commission, à l'unanimité, concluait à l'annulation de l'élection. L'Assemblée s'est montrée beaucoup moins unie dans sa décision, car les conclusions du rapport n'ont été adoptées qu'à une majorité relative de 13 voix.

M. les ministres se sont ensuite succédé à la tribune pour la présentation de mesures qui rivalisaient d'importance. D'abord, M. le ministre de l'intérieur a présenté d'urgence un projet de décret pour rétablir, au profit de la ville de Paris, le droit d'octroi sur la viande de boucherie, qu'avait supprimé brusquement, avec un caractère déclamatoire, un de ces innombrables décrets du gouvernement provisoire, qui poursuivaient plus l'effet qu'il ne se préoccupait des résultats. Les résultats de sa mesure étaient, un profit insignifiant pour le consommateur qui continuait à payer la viande à peu près comme par le passé, un déficit de cinq millions dans la caisse de la ville, la diminution de son crédit avec ses ressources, et par conséquent l'impossibilité pour elle d'emprunter, d'entreprendre de grands travaux et de venir l'hiver au secours de la population nécessaire, si des ministres plus prévoyants ne se fussent hâtés de parer au mal. — M. le ministre des finances est venu donner lecture du projet de décret qu'il s'était engagé à produire, en retirant la loi sur les créances hypothécaires, et qui a pour but d'établir un impôt desoixante millions sur les revenus mobiliers de toute espèce pour l'année 1849, impôt introduit par voie de répartition. — M. le ministre de la marine a présenté, à son tour, un projet pour qu'une indemnité de quatre-vingt-dix millions soit accordée aux anciens propriétaires d'esclaves aux colonies à raison de l'émancipation. D'après le projet, l'indemnité serait partagée en dix annuités dont la première seulement, formant une somme de douze millions, serait payée dans les années 1848 et 1849.

Puis est venu le vote d'un décret élevant le chiffre des primes pour l'exportation des morues de pêche française. Cette pêche est une branche considérable de notre commerce maritime. Elle emploie près de 400 bâtiments jau-

gant près de 50,000 tonneaux et occupant 12,000 marins environ. — Ensuite a été votée l'autorisation d'un emprunt de vingt-cinq millions pour la ville de Paris. — Enfin est venue la réforme postale. On se rappelle, et nous avons en occasion de la dire dans cette feuille, qu'en 1845 la chambre des députés, saisie d'une proposition ayant pour base le système de la taxe unique, se divisa au moment du vote en deux parties égales 170 pour et 170 contre). Personne aujourd'hui, excepté M. Deslongrais, n'a soutenu la taxe progressive et a voté pour elle. Les calculs de la commission de 1844, basés sur des documents officiels, ont en effet établi :

« On il n'y a qu'une différence d'environ 5 centimes entre la dépense occasionnée par la lettre qui parcourt la plus grande distance et la dépense occasionnée par celle qui parcourt la distance la plus courte; la surtaxe grevant la pro-

mière ne devrait donc pas dépasser cette faible différence. Cependant la lettre qui ne parcourt que 30 kilomètres, et qui coûte environ 10 centimes de frais, acquitte une taxe de 20 centimes; elle paye par conséquent un impôt de 10 centimes. Tandis, au contraire, que la lettre qui parcourt la distance la plus longue et qui coûte environ 15 centimes de frais paye une taxe de 1 franc 20 centimes, ou 1 franc 5 centimes d'impôt; c'est-à-dire un impôt onze fois plus fort que la première. »

Le débat d'aujourd'hui se trouvait éclairé et épuisé d'avance par tout ce qui avait été précédemment dit et publié; aussi n'a-t-il apporté aucune lumière nouvelle et n'a-t-il offert qu'un médiocre intérêt. Le décret ne sera applicable qu'à partir du 1^{er} janvier 1849. Le chiffre de la taxe unique est de 20 centimes. Le poids de la lettre ordinaire est de 7 grammes et demi.



M. Bauchart, rapporteur de la commission d'enquête.

C'est après cette suite de travaux que l'Assemblée a entamé la discussion sur le rapport de M. Bouchard, au nom de la commission d'enquête des événements de mai et de juin. L'Assemblée était convoquée à midi, et avant l'heure indiquée, les représentants étaient à leur poste. Le public et les privilégiés des tribunes réservées avaient été encore plus prématurément exacts. Avant d'accorder la parole aux orateurs, le président, M. Marrast, a invité l'Assemblée, par quelques mots bien sentis, à garder le calme et la dignité si nécessaires dans une discussion de cette nature. Cet appel a été presque généralement entendu, et, sauf quelques interruptions déclamatoires ou de mauvais goût, aucun incident regrettable n'est venu jeter dans le débat la violence et le trouble.

Le débat s'est ouvert par les questions de détail. Il n'a offert presque aucun intérêt. Le seul incident curieux est celui qui s'est élevé entre MM. Portalis et Landrin d'une part et MM. Arago et Ledru-Rollin. De chaleureuses paroles de M. Landrin, un grand écart d'honnêteté et de sincérité lui ont valu de vifs applaudissements.

Cette partie du débat finie, la parole a été donnée à M. Ledru-Rollin. Son discours se composait de deux parties. La première n'était guère qu'une reproduction plus étudiée, mais aussi moins entraînée parce qu'elle était moins spontanée, de la réponse immédiate qu'il avait faite quinze jours auparavant après la lecture du rapport de M. Bouchard. La seconde partie était un programme semi-socialiste, semi-communiste qui a eu peu de succès dans l'Assemblée et qui ne nous paraît pas plus propre à rassurer les intérêts qu'il a attiré à lui les novateurs. C'est un juste milieu peu séduisant et peu pratique. Fort injuste envers l'ancienne opposition, ce discours, du moins, a été modéré. M. Ledru-Rollin, en homme de cœur, avait compris qu'il ne devait pas, pour la satisfaction de ses antipathies, alors qu'il n'était pas, lui, inculpé, aggraver la situation de deux collègues qui l'étaient, en jetant une irritation orageuse dans le débat.

M. Ledru-Rollin a succédé M. Louis Blanc. La première partie de son discours a tenu l'Assemblée réunie jusqu'à près de six heures. Une suspension d'une heure et demie a été prononcée par M. Marrast. A sept heures et demie les représentants étaient de nouveau à leurs bancs et M. Louis Blanc à la tribune. — Est venu ensuite M. Caussidière, qui a eu un discours fort long, bien qu'il ait cru devoir l'abréger en passant un certain nombre de feuilletons.

A la suite de ce dernier discours, M. le président a donné lecture d'un réquisitoire de M. le procureur général près la Cour d'appel de Paris, tendant à obtenir l'autorisation de poursuivre MM. Blanc et Caussidière. A partir de ce moment le débat, jusque-là grave et imposant sans doute, s'est assombri. Le chef du pouvoir exécutif est monté à la tribune à une heure du matin pour soutenir cette demande, et le ministre de la justice pour réclamer l'urgence. Après un débat prolongé l'urgence a été déclarée par 493 voix contre 272. Alors s'est ouvert la discussion, M. Bac a parlé avec plus d'abondance que de sensibilité en faveur de M. Louis Blanc. La demande d'autorisation de poursuites contre ce représentant, à l'occasion de l'attentat du 15 mai, a été accueillie par 504 billets blancs contre 252 billets bleus.

M. Flocon a trouvé en faveur de M. Caussidière quelques phrases de cœur qui ont vivement ému l'Assemblée. 477 voix se sont prononcées pour autoriser le procureur général à poursuivre ce représentant quant à l'attentat du 15 mai; 268 ont refusé cette autorisation. Mais pour l'attentat de juin l'autorisation de poursuivre M. Caussidière a été refusée par 658 représentants; 251 seulement ont été d'avis de l'accorder.

A six heures du matin, le samedi, le président déclarait levée cette séance qui s'était ouverte le vendredi à midi et que les émotions avaient, plus encore que sa durée sans exemple, rendue si fatigante et si pénible.

Lundi un décret sur l'élection des juges consulaires a été voté par l'Assemblée. Il attribue le droit électoral en même temps que l'éligibilité à tous les commerçants patentés depuis cinq ans et domiciliés depuis deux ans au moins dans le ressort du tribunal. Un incident curieux a marqué la fin de cette séance. M. le ministre de l'intérieur avait cru devoir donner à la tribune quelques explications qui eussent peut-être été mieux placées, sous forme de note, dans le *Moniteur*, sur les précautions que le gouvernement avait prises pour que des détachements de papiers commis aux Tuileries après la révolution de février, ne pussent pas être renouvelés aujourd'hui. Il allait quitter la tribune, lorsque M. Lousset lui a demandé de sa place si le gouvernement était pour quelque chose dans la publication de la *Revue rétrospective*. Sur la réponse négative de M. Sénard, une autre voix de la Montagne a exprimé le vœu que la *Revue rétrospective* fût suspendue. M. Taschereau s'est monté à la tribune pour confirmer le dire de M. Sénard et dégarer également la responsabilité de l'administration antérieure. C'est sous le gouvernement provisoire que la *Revue rétrospective* a eu communication, non pas des papiers dont parlait M. Sénard, mais des deux portefeuilles déposés au parquet de M. le procureur général. Elle s'est trouvée également, au 24 février, en possession des papiers composant le cabinet du secrétaire d'un ancien ministre du gouvernement de juillet. C'est à ces deux sources qu'elle a puisé. Elle imprime intégralement toutes les pièces trouvées dans les deux portefeuilles sans choix aucun, sans le moindre retranchement, sans nul exception; elle imprime, d'un autre côté, tout ce qu'avait recueilli de curieux M. Génie. Si ces documents et ces curiosités ne compromettent pas les hommes que la Montagne voudrait voir compromettre, et s'ils ont dévoté M. Blanqui et quelques-uns des anciens correspondants obsequieux de M. Guizot et de M. Génie, aujourd'hui Montagnards à tous crins, en vérité M. Taschereau n'en peut mais. Que M. Lousset s'en prenne à ceux qui ont eu la maladresse d'écrire et non à celui qui a le courage d'imprimer.

Mardi a été lu le projet révisé de la Constitution. Nous aurons à en rendre compte la semaine prochaine, quand le rapport aura été distribué, et quand déjà la discussion se trouvera commencée. — Après cette lecture M. Lousset, poursuivant sa campagne de la veille, a proposé la formation par l'Assemblée d'une commission chargée d'inventorier et de publier, s'il y a lieu, les papiers des Tuileries. Il a demandé l'urgence, qui a été repoussée. Sa proposition a été renvoyée aux bureaux, qui auront à se prononcer sur la question de savoir si l'Assemblée doit ou non prendre en considération cette collection d'une autre armoire de fer. Que M. Lousset prenne bien garde de ne trouver la encore que des autographes de ses amis!

La commission d'enquête, qui a fait imprimer à la suite du rapport de M. Bouchard trois volumes de pièces justificatives, n'a pas voulu, pour abrégier, grossir ce recueil de la correspondance des délégués de la Commission des clubs dans les départements, avec le président de cette Commission, le sieur Longepied. Quatre-vingt-six dossiers, se rapportant aux quatre-vingt-six départements, ont été déposés aux archives de l'Assemblée. Ils renferment les lettres de ces missionnaires démocrates. Non, rien ne peut rendre le style, l'orthographe, la logique, les sentiments de ces épistolaires de la veille. On croit rêver! Il serait à jamais regrettable pour l'histoire de notre temps et pour l'enseignement des Longepied futurs que cette correspondance ne fût pas imprimée. Il y a particulièrement des lettres d'un citoyen Guy-d'Amour, envoyée dans Eure-et-Loir, qu'il faut à tout prix arracher à l'oubli. Quand on a lu ces épitres, quand on voit à quels hommes notre pauvre France s'est trouvée livrée, on peut se dire:

Nous l'avons, en dormant, madame, échappé belle!

Les journaux et les correspondances de l'étranger n'ont rien apporté de bien nouveau dans la situation des affaires européennes. L'Italie est agitée de toutes sortes de mouvements contraires, en attendant l'effet des négociations poursuivies par la France et l'Angleterre. Ces négociations ne paraissent pas jusqu'ici avoir influé sur la conduite des Autrichiens, qui est toujours la conduite d'un vainqueur, et d'un vainqueur irrité dans un pays conquis. Cependant Vienne, la capitale de l'Autriche, est livrée au désordre de la guerre civile.

Des bruits d'intervention armée courent en ce moment à Paris. On annonce qu'une nouvelle division, qui doit faire partie de l'armée des Alpes, se forme actuellement à Dijon.

Lord Hardinge, commandant en chef des forces réunies en Irlande, est de retour en Angleterre, sa présence n'étant plus jugée nécessaire dans les provinces irlandaises.

Les journaux belges ont annoncé l'arrivée en Belgique de M. Louis Blanc: il aurait été arrêté pendant quelques heures, faute de passe-port, puis remis en liberté par ordre du gouvernement: M. Louis Blanc aurait annoncé l'intention de se rendre en Angleterre; réalisant ainsi une prédiction de *l'Illustration*, imprimée quelques jours après la révolution de février.

On assure que M. Caussidière a également passé à Gand la nuit de dimanche à jeudi.

La séance du 25 août.

Mémorable séance! D'autres la jugeront; nous nous contentons de la peindre.

On savait, dès le début, que le gouvernement et le président de l'Assemblée étaient d'accord pour épouser la discussion tout d'une haleine, et que les représentants resteraient sur leurs sièges jusqu'à minuit, mais on était bien loin de prévoir que cette séance vraiment révolutionnaire durerait dix-huit heures et qu'on en sortirait au grand jour, après toute une nuit d'incidents, de luttés fébriles et d'émotions dramatiques.

Dès le matin, des dispositions militaires extraordinaires sont prises sur tous les points de Paris. Une légion de garde nationale, un régiment de ligne et des détachements de toutes armes tiennent garnison, sans se montrer, autour du palais de la représentation nationale, dont l'aspect extérieur n'offre du reste aucun caractère insolite. La foule des curieux, sollicitant à mains jointes, mais inutilement, l'entrée, est seulement plus compacte que d'habitude. Les billets des tribunes hautes et basses ont été recherchés depuis huit jours avec un empressement singulier, et bien avant l'heure fixée pour l'ouverture de la séance toutes les places réservées au corps diplomatique, au conseil d'Etat, aux anciens pairs ou députés, aux journalistes, aux sténographes et à la publiciste sont envahies par une affluence prodigieuse d'hommes marquants, pour la plupart, et de femmes, filles ou mères de représentants parmi lesquels on remarque entre autres madame Ledru-Rollin, ainsi que la mère et les sœurs de l'ancien préfet de police Caussidière.

Le commencement de la séance justifie assez mal cette avidité curieuse. A midi et demi le président Marrast déclare la discussion ouverte. Il recommande, dans quelques paroles pleines de convenance, l'attention, le recueillement et le silence à ses collègues. Mais, tout d'abord, une foule de questions incidentes et personnelles soulevées par divers députés ou faits énoncés dans les pièces d'enquête, se produisent à la tribune, l'Assemblée ayant décidé que ces débats subsidiaires seraient immédiatement vidés.

Voici en premier lieu M. Lacrosse qui reproche ou a reproché à MM. Cazy et Charras, l'un l'ex-ministre de la marine, l'autre sous-secrétaire d'Etat au département de la guerre, de n'avoir point été vêtir leur uniforme et faire battre le rappel au 15 mai, au lieu de rester sur leur banc de ministres en habit noir, en face de l'invaison. Ces deux représentants se défendent énergiquement d'un tel repro-

che: ils allèguent surtout l'unité du commandement alors confié à M. Lourtaux, et dans lequel, disent-ils, ils n'avaient point à s'immiscer.

C'est ensuite M. Geyras, un orateur qui s'était déjà fait remarquer dans l'affaire du million pour les campagnes, et n'a pas de peine à repousser l'accusation qu'on lui impute d'avoir suivi à l'Hôtel-de-Ville Barbes et ses adhérents, tandis qu'il est allé le reprendre sur son banc, avec MM. Ledru-Rollin et Lamartine, ce qui est un peu différent. M. Geyras a de la verve; mais il est un peu trop plaisant, vu la nature du sujet. Il se plaint qu'on l'ait changé en ronte et s'écrie comme Sosie: « L'enquête a fait de moi un moi... qui n'est pas du tout moi! »

Voici venir maintenant MM. Portalis, Landrin et Arago, qui se livrent un duel à trois à propos de ce que ce dernier appelle les conciliabules nocturnes du ministère de l'intérieur.

Signalons en passant une petite pantomime expressive de M. Marrast, lequel, en entendant parler de jeter l'Assemblée par ou vous savez, mesure narquoisement de l'ail la hauteur des dites fenêtres, situées à quelques trente pieds au-dessus du niveau du sol.

Il fut un temps, et ce temps n'est pas loin, où la question était fort à l'ordre du jour; on n'était si mince candidat à un grade dans la garde nationale qui n'était à s'expliquer sur le point de savoir ce que l'on devait faire de l'Assemblée si elle ne marchait pas droit. C'est ce qui semblerait résulter des explications échangées entre MM. Ledru-Rollin et Arago, celui-ci tenant le propos de celui-la et l'ayant répété en y attachant plus d'importance que de raison.

Autre combat à trois. — MM. Edgar Quinet et Baune prennent le citoyen Turk à partie pour certains cancanes meurtriers qu'il aurait tenus sur leur compte. Le cancané, en ce qui touche M. Baune, est sanguinaire, il s'agit de quatre ou cinq cents têtes à retrancher de l'Assemblée, à droite, à gauche, un peu partout. M. Baune se fâche tout rouge: il y a de quoi. Nous tenons jusqu'à preuve contraire ce terrible exterminateur pour incapable de charger sa conscience politique de l'assassinat d'un insecte M. Turk aura certainement mal entendu.

Après une mêlée assez confuse, à laquelle prennent successivement par MM. Denjoy, Larabit, Alex. Martin, Bac, Bouchard, rapporteur de la commission, Pierre Lefranc et Jules Favre, la série des incidents personnels et accessoires est définitivement clos, et M. Ledru-Rollin a la parole pour présenter sa justification.

M. Ledru-Rollin n'est certainement pas un grand orateur, tant s'en faut, mais il a la fougue, l'action, le tempérament oratoire. Voilà plusieurs fois depuis quelques semaines qu'on lui fournit, en l'amenant sur le terrain brûlant de la défense personnelle, l'occasion d'un très véritable succès. Une arme défensive qui lui est familière, c'est, je ne dirai pas l'invective, mais l'attaque. Aujourd'hui surtout, il l'emploie avec élan, avec hardiesse. Il ne daigne pas se dispenser. — Ce qu'il a fait, dit-il, il l'a fait pour fonder et pour sauver la République, ce que ses adversaires ne veulent pas comprendre, ou ce qu'ils ne lui pardonnent pas.

Il s'attaque à l'opposition dynastique des dix-huit années. Lui reproche son incision, sa stratégie mesquine et sa stérilité d'idées. Il termine par ce furieux coup de boutoir contre le chef de l'ancienne gauche, président de la commission d'enquête, au milieu des applaudissements de la gauche de l'Assemblée. Le côté droit attend, dit-on, une autre occasion pour rendre justice à la fécondité d'idées de la République rouge.

M. Ledru-Rollin a été passionné, sinon mesuré, du moins sobre, ce dont il faut lui savoir gré. Il a tenu à peine une heure la tribune.

On n'en peut dire autant de M. Louis Blanc. La première partie de son discours, qui a duré plus de trois heures, il prend à tâche de justifier ses doctrines du Luxembourg, répète l'organisation des mouvements des 17 mars et 16 avril, et définit, dans un langage fort remarquablement assuré, mais entaché de rhétorique, les trois dogmes, les trois symboles du catéchisme républicain, qui peut-être n'avaient que faire en cette thèse: Liberté, Égalité, Fraternité. Cela est long, lent, déclamatoire, débite sur un ton emphatique et sur un diapason trop élevé qui époussé l'orateur et le force à réclamer de l'auditoire, déjà fatigué lui-même, une suspension de séance.

La deuxième partie de son discours, qui ouvre à huit heures la séance de nuit, est infiniment supérieure à la première. Autant M. Louis Blanc a été maigre et ampolé à son début, autant il devient précis, clair, familier et naturel lorsqu'il suit l'enquête pied à pied, il relate avec une modération, une mesure qui sont, très malheureusement pour lui, peu habituelles à cet orateur. Les accusations dirigées contre lui. Son argumentation est précise; sa narration habile et digne de l'historien des *Dix Années*. Il a fait suivre d'une courte et vélocité peroration ost, protestant de son innocence, il se défend avec énergie de la hache insigne qu'il y eût en noir lui à ne pas prendre part dans une insurrection à laquelle il aurait poussé.

Une vive agitation succède à ces discours dont la seconde moitié a plusieurs fois obtenu l'adhésion presque unanime de l'Assemblée.

Après un court débat entre M. Trélat et l'orateur au sujet du propos très grave de M. Emile Thomas, signalé par le rapport d'enquête, le président donne la parole au citoyen Caussidière.

L'ex-préfet de police déchiffre avec peine, mais d'une voix forte et avec beaucoup d'accentuation et de vivacité, le volumineux manuscrit pour la rédaction duquel un ami l'a aidé, dit-il, mais qui est en partie son œuvre, en même temps qu'il est la fidèle expression de sa pensée. Bien que ce plaidoyer habile porte en effet la trace d'une main exercée, il n'a pas la moitié du succès qu'obtient M. Caussidière

lui-même, interrompant de temps en temps sa lecture pour lancer, avec ce naturel et cette bonhomie admirables qui lui valaient, il y a deux mois à peine, tant de suffrages *bourgeois*; pour lancer, dis-je, quelqu'un de ces traits imprévus, quelqu'un de ces boutades piquantes et nées qui font de lui un type si tranché, un orateur à part, populaire, excentrique et quelquefois émuovant. Il y a certainement plus que du décousu dans ces improvisations partielles; abrupte et impropre, le mot n'est pas toujours parlementaire; mais ce défaut devient une qualité lorsque les effets surtout abondent d'autant plus qu'ils ont l'air d'être moins cherchés. — Citoyens, s'écrie-t-il dans une de ces expansions oratoires, j'ai amené ici ma mère et mes sœurs; elles sont là-haut qui m'écotent. Je n'aurais pas le cœur de mentir devant elles. Citoyens, vous devez me croire. — Et plus loin — Je n'ai cependant pas fait les ciréculaires de M. Jules Favre, et, quand j'ai été préfet de police, bien que je n'eusse aucune force régulière, on n'est pourtant pas venu me faire des barricades *contre mon nez* ! (Ceci pour M. Trouvé-Chauvel). — Explosion d'hilarité.

Il est minuit lorsque M. Caussidière quitte la tribune. M. Marrast annonce alors une communication importante. Il donne lecture à l'Assemblée d'un réquisitoire de M. Corne, demandant l'autorisation de diriger des poursuites contre Louis Blanc et Caussidière. Cette communication souleve dans la salle une véritable tempête. La gauche se récrie et proteste en masse. Les spectateurs des tribunes, et aucun n'a quitté la place, engagent eux-mêmes de vifs colloques. Le tumulte est épouvantable. On se croirait reporté à soixante ans en arrière, en plein Convention, dans la nuit du 31 mai, ou celle du 8 thermidor. — C'est un assassinat politique ! s'écrie une voix forte partie de la Montagne. — C'est un coup de théâtre ! dit M. Bac.

Cette dernière parole appelle à la tribune M. le général Cavaignac. Il proteste, de ce ton net et incisif qui lui est propre, contre l'ode de surprise et l'intention d'effet dramatique que l'on semble imputer au gouvernement. Il ne fait point difficulté de déclarer que la demande en autorisation de poursuites, fondée non sur l'enquête, mais sur l'instruction judiciaire qui a marché concurremment, a l'entier assentiment du pouvoir exécutif, et il émet le vœu que la Chambre statue sans désemparer sur la demande. Cette déclaration ferme et catégorique impressionne vivement l'Assemblée.

Après avoir M. Lagrange a prononcé, d'une voix lugubre comme un tocsin d'alarme ou un glas funéraire, une longue harangue à peu près inintelligible, que l'Assemblée a interrompue par ses cris d'impatience.

Une discussion animée, une sorte de mêlée s'engage sur le point de savoir si l'incident judiciaire sera vidé en laissant son cours à la question politique. M. Ledrou-Rollin se prononce dans ce sens. M. Louis Blanc demande qu'il y ait toujours M. Gontyans, un orateur intrépide qui se rampe à la tribune, malgré les violents orages qu'exécutent ses mercenaires maladroits à l'Assemblée, désire savoir où sont les preuves recueillies par l'instruction judiciaire. M. le président du conseil fait connaître qu'elles sont dans l'enquête même.

M. Flocon demande une contre-enquête sur les menées bonapartistes, légitimistes, orléanistes, qui ne paraissent pas avoir préoccupé la commission. Il fait ressortir ce qu'a de grave une mesure qui tendrait à dépouiller de leur inviolabilité deux représentants dans la situation actuelle du pays, sous l'état de siège dont l'effet serait de les rendre justiciables des conseils de guerre, et, à la rigueur, même passibles d'une transportation sans jugement.

M. Marie explose qu'en effet l'autorisation des poursuites aurait cette portée en ce qui touche les journées de juin, mais non l'attendant du 15 mai.

On entend encore plusieurs fois MM. Louis Blanc et Caussidière. Le premier a la voix brisée et presque éteinte, mais l'énergie ne paraît faire défaut ni à l'un ni à l'autre. M. Caussidière allègue que l'on n'a pas pris connaissance des nombreuses pièces énoncées dans sa défense et déposées sur le bureau du président. Il produit, dans quelques paroles, qui cette fois sont bien exclusivement de lui, un grand effet sur l'Assemblée.

Enfin, M. Dupin propose et fait adopter l'ordre du jour sur la question politique. Ainsi élargie et allégée, le débat marche rapidement à une solution prévue. M. Marie demande à son tour et fait déclarer l'urgence de la discussion et du vote sur le réquisitoire de M. Corne. Le scrutin de division réclame donne, sur 785 votants, 493 voix pour l'urgence contre 292 qui la rejettent.

Ce résultat produit une sensation profonde. Il est trois heures et demie du matin. M. Bac monte à la tribune et présente, à l'aide des notes recueillies par lui, dit-il, comme membre de la commission chargée d'examiner la première demande de poursuite la défense de Louis Blanc. Il s'acquiesce de cette tâche avec talent sans doute; mais il ne fait guère que reproduire ce que M. Louis Blanc lui-même a développé avec plus de force quelques heures auparavant. Son plaidoyer — car c'est le mot — tient beaucoup plus de l'avocat que de l'orateur politique. Cependant, l'Assemblée subit la réaction des émotions et des fatigues de la journée et de la nuit. A une surexcitation fébrile ont succédé un silence quasi-léthargique et un accablement profond. Beaucoup d'honorables membres succombent à un sommeil irrésistible, et l'épidémie narcoleptique s'étend particulièrement sur les bancs du gouvernement où elle châte les yeux de M. Bastide, courbe la large tête de M. Goudchaux et ne respecte même pas celle du général Cavaignac.

On se réveille pour voter après le discours de M. Bac, et trois scrutins de division ont lieu consécutivement. Le premier autorise, à une majorité de 304 voix contre 232, les poursuites contre M. Louis Blanc. Le second accorde, en ce qui touche M. Caussidière, l'autorisation de poursuites rela-

tive aux événements du 15 mai, à une majorité de 377 votants contre 208. Mais, avant qu'il y soit procédé, M. Flocon a prononcé, en faveur de celui qu'il appelle son vieil ami de vingt années, son coreligionnaire politique et son compagnon d'infortune, quelques paroles chaleureuses et bien senties qui obtiennent l'adhésion sympathique de l'auditoire, et ne sont assurément pas sans influence sur le sort de l'ex-préfet de police; car, consultée sur la demande en autorisation de poursuite relative aux événements de juin, et dont l'effet serait de livrer les représentants poursuivis aux commissions militaires, l'Assemblée décide à une très-faible majorité qu'elle ne donne pas l'autorisation demandée. Entre ces deux scrutins, nous ne remarquons pas sans surprise M. Caussidière s'approchant du banc des ministres et y causant longtemps, du ton on apparence le plus calme, avec le chef du pouvoir exécutif.

M. Marrast, qui a présidé les débats avec énergie et talent, a voté ostensiblement contre cette deuxième demande en autorisation de poursuite. Le gouvernement a voté pour il ne l'a fait, dit-on, que sur le vœu formel de M. Corne qui aurait déclaré au moment du vote, qu'il ne voulait pas être abandonné comme MM. Landrin et Portalis et donnerait sa démission, si le ministre ne soutenait pas ses deux demandes.

Il est six heures du matin, lorsque le président proclame le résultat du dernier vote, et un jour triste et gris éclairé enfin le terme de cette formidable séance qui n'a pas eu de précédent et qui n'aura pas de suite, souhaitons-le du moins ardemment, dans les annales parlementaires de ce siècle !

AUX ABONNÉS.

Quelques-uns de nos abonnés ont mal compris l'avis par lequel nous accordons à titre de prime les *Journées illustrées de la Révolution de 1848* à ceux qui s'abonnent ou qui renouvelleront leur abonnement pour un an jusqu'au 15 septembre. Il est bien entendu que le renouvellement doit partir de l'époque où finit l'abonnement en cours de service et non du 1^{er} septembre, ce qui ferait double emploi avec l'abonnement courant. Ainsi tous ceux qui s'abonnent pour un an, quel que soit le départ de l'abonnement ou du renouvellement d'abonnement, ce départ fut-il à un an de date, recevront les 100 livraisons des *Journées illustrées de la Révolution de 1848*. Sans augmentation de prix pour Paris et sans autre augmentation pour les départements que les frais d'affranchissement du volume des *Journées illustrées*, affranchissement calculé à 5 francs les 100 livraisons.

Cela veut dire que l'abonnement ou le renouvellement doivent être faits dès aujourd'hui, ou d'ici au 15 septembre, pour donner droit à la prime.

Plusieurs abonnés qui ont renouvelé pour un an à partir d'août 1849, terme d'expiration de leur abonnement courant, l'ont compris ainsi. Ils ont reçu, en conséquence, les livraisons en vente et recevront les suivantes à mesure qu'elles paraîtront.

Courrier de Paris.

Les menus propos de cette semaine ne devraient pas être de notre domaine puisqu'ils appartiennent à la politique. On retrouvait partout cet hôte inévitable; il était assis à tous les foyers, il s'associait aux occupations les plus contradictoires et parlait toutes les langues, depuis le jargon raffiné des salons et l'argot de la Bourse jusqu'à ce beau langage parlementaire qui a toujours fleuri à l'ex-Palais-Bourbon. Voici cependant l'Opéra ressuscité d'entre les morts, qui, dans la même soirée, vous joue un mystère à grand orchestre et danse un nouveau ballet. — Mais, dites-vous en secouant la tête, voyez la belle surprise et que l'Opéra a bien pris son temps, comme si nous n'avions pas nos affaires, c'est-à-dire l'Enquête? — C'est donc en vain que la présente quinzaine aura vu s'accomplir les petits faits les plus piquants par l'a-propos ou l'imprévu; à quoi bon, par exemple, s'occuper de l'ouverture de la chasse, des prix de peinture ou de la prochaine élection académique? A vrai dire, cette quinzaine n'aura eu qu'un jour, le jour de l'enquête, et qu'un seul genre d'illustrations, les illustrations de l'enquête.

Un nom principalement s'est trouvé dans toutes les bouches, un nom auquel le caprice public attachait récemment encore l'aurole de la popularité. Mais en France, a dit quelqu'un qui s'y commosse, Richelieu, le cardinal, rien ne tient bon, et nulle chose n'est jamais prévue. Quelle idée nous ferons-nous donc aujourd'hui de M. Caussidière, puisque c'est de lui qu'il s'agit ici et de son portrait? M. Caussidière est-il un républicain de la bonne trempe, une âme antique et stoïque; ou bien ne faut-il voir en lui qu'un hrouillon et qu'un factieux? Il n'a probablement mérité ni cet excès d'honneur ni cette indignité, et des débats prochains auront pour but d'éclairer le mystère jusqu'à présent inexplicable de la conduite de l'ex-préfet de police. Pour le moment, M. Caussidière reste à nos yeux un vrai artiste en révolution, une figure originale, un type. Dans ce temps où les imitations sont si fort en vogue, où celui-ci jauge Danton, ou cet autre tranche du Robespierre, où presque tous cherchent et trouvent une carnagie à leur taille dans le vestiaire des grands et petits hommes rouges du passé, M. Caussidière n'a emprunté la défroque de personne. Pendant quatre mois, ses manières, son administration, ses maximes et sa conduite ont été pour les Parisiens une grande nouveauté. Gros homme, partant bon homme, comme dit Cer-

vantes, doté d'un bon sens trivial et d'une éloquence pittoresque, faisant de l'ordre à sa manière dans le désordre universel, il aspirait, ce semble, au titre de Maître-Jacques de la République et d'arbitre de tous les différends; il eût fait volontiers de la capitale un grand cabaret et les partis se fussent attablés pour le salut de la patrie. Il est évident d'ailleurs que sa politique procédait du système homœopathe et opposait le mal au mal; jamais empirique ne procéda plus résolument dans ses cures, et il semblait attendre chaque démele de la rue comme une crise salutaire. Les plus élevés vont jusqu'à dire que l'habitude des conspirations lui avait élevée la faculté de distinguer le bien du mal, ce qui n'est que de la juste défiance de la police jusqu'au bout et, comme le juste d'Héraclite, sur les ruines du monde. Il va sans dire que les esprits bienveillants et les âmes équitables n'ont pas oublié les services rendus à notre Paris dans ses jours sombres, et il font des vœux pour que l'ancien édile sorte de l'accusation la conscience nette et l'honneur sauf.

Du portrait d'une célébrité nous passons à un tableau de mœurs qui n'est plus visible maintenant que dans nos colonnes de la *Marché aux journaux*. Cet échange, vente ou trafic se faisait l'autre jour encore dans la rue Montmartre, et plus d'un Parisien a pu s'en procurer le spectacle, en allant voir lever l'aurore, sur la grande ligne des boulevards. Le jour où nous nous passâmes cette fantaisie, une fraîche brise matinale soufflait sur la chaussée, et de rares oiseaux chantaient joyeusement dans les arbres encore plus rares de la porte Montmartre. Tout à coup des cris confus retentirent, c'étaient nos industriels qui procédaient au libre échange sur l'aspalte; c'était l'esprit parisien, toute sa passion et ses colères qui circulaient de main en main, comme la salade et les carottes au marché voisin. Il y avait des bottes de *Constitutionnel* et des charrettes de *Pressé*. Il fallait voir ces feuilles encore humides, s'échappant du grand panier ou elles seront bientôt replongées, et heurtant dans les airs leurs arguments et leurs Premiers-Paris.

Quant à notre deuxième ou troisième dessin (car aujourd'hui nous ne sommes guère que montreurs de figures et descripteurs de vignettes), il vous représente une distribution de vivres faite par les soldats de la garnison aux indigents de Paris. Que si vous demandez dans quel temps et dans quel endroit de la ville cette bonne œuvre a eu lieu, nous répondons que c'est une scène de tous les jours, visible à toutes les heures et qui se passe partout où il y a un camp et des soldats dans Paris. La bienfaisance et l'esprit d'humanité qui anime le soldat français sont aussi éclatants que sa valeur; on en pourrait citer mille preuves, une seule suffira: Depuis la mise en état de siège, la garnison de Paris distribue journellement aux indigents trois mille soupes et autant de livres de pain. Le pauvre, l'infirmes, l'élopé, la veuve, l'ouvrier sans travail, un leur part du brouet militaire et sont les convives de cette providence en tunique et en képi. Charlot, dont le crayon fin et rieur a si bien peint les *petites misères* des gens de guerre, a oublié leur côté splendide et bienfaissant. Personne encore n'a songé, peintre ou autre, à reproduire un camp volant dans son déshabillé, tel qu'on peut le voir aujourd'hui aux quatre points cardinaux de la ville. Quelques heures passées au quai Morland ou sur l'esplanade des Invalides donnent une haute idée des effets de l'Association quand elle est dirigée par la discipline. La nécessité oblige le soldat à se faire successivement, comme Robinson dans son île, terrassier, maçon, tailleur, cuisinier et le reste. Cette main qui manie le fusil et l'outil, s'assouplit dans l'occasion et se prête aux travaux d'aiguille. Mais ce n'est rien encore que le vivre et le couvert, le soldat n'est pas seulement architecte de sa demeure, il en devient le décorateur; des ornements guerriers à tendance patriotique sont disposés dans l'intérieur de ces cloches de toile. Le sol a beau être ingrat et tenir de l'espece marécageuse, comme au quai Morland, notre trouper s'aura bien en venir à bout. Tout à l'heure il se faisait architecte, le voilà maintenant jardinier et ingénieur hydraulique. Il connaît l'art de créer les jardins, et c'est un rival de Fourcet, qui au besoin inventerait une autre machine de Marly, seulement ils ont platé une sentinelle pour garder leur cascade; un brave trop altéré la boirait en un clin d'œil.

Le soldat français est sensible et galant, et l'on peut dire qu'il a toutes les mémoires du cœur. Le beau sexe obtient ses hommages, et plus d'un glorieux mort a emporté ses regrets. Le terre-plein de l'archevêché est émaillé de petits jardins en forme de *tumulus*, consacrés aux citoyens morts pour l'ordre et la République. Les intervalles des tentes figurent des rues qui toutes appellent des noms héroïques: rue *Duvivier*, rue *Béru*, rue *Négrier*. Jocrisse demanderait assurément où le soldat prend le temps de ne rien faire, car sans compter l'exercice, les revues, les appels, la cuisine, l'assiquage du fournement et les autres menues occupations dont nous avons parlé, au camp tout s'importe et s'exporte à dos de héros. Cet ouvrier, ce chausseur, ce guerrier, cet ingénieur et ce poète (car notre brave fait aussi des *verses*), dans l'occasion il se charge, comme un dromadaire, de bois, de paille, de cordes, de matelas, de biscuit, de gibennes et de haricots.

Une vie si pleine et si chargée parfois à la mélancolie et même au suicide. Dans son dernier rapport sur la situation de la capitale et des environs, M. le préfet de police enregistre dix suicides, au nombre desquels figurent trois soldats. L'un d'eux, dans un écrit posthume, a donné pour cause déterminante de sa mort, ce motif bizarre et touchant: Il avait disposé de cinq francs qui ne lui appartenaient point, et on a trouvé sur lui la somme même moins quelques sous! S'ôter la vie pour un déficit de cinquante centimes, assurément le point d'honneur ne saurait être poussé plus loin.

Une nouvelle encore plus lugubre et qui a causé une pénible émotion, c'est la mort fatale de M. de Sainte-Aldo-

gonde. Personne n'ignore comment l'accident est arrivé, une chasse en bateau, un fusil qui part à l'improviste et voilà plusieurs familles honorables plongées dans le deuil. M. de Sainte-Aldegonde sera regretté dans un monde où chacun a pu apprécier la noblesse de ses sentiments et la générosité de son cœur; les pauvres surtout le pleureront, car ils perdent en lui un bienfaiteur et un père.

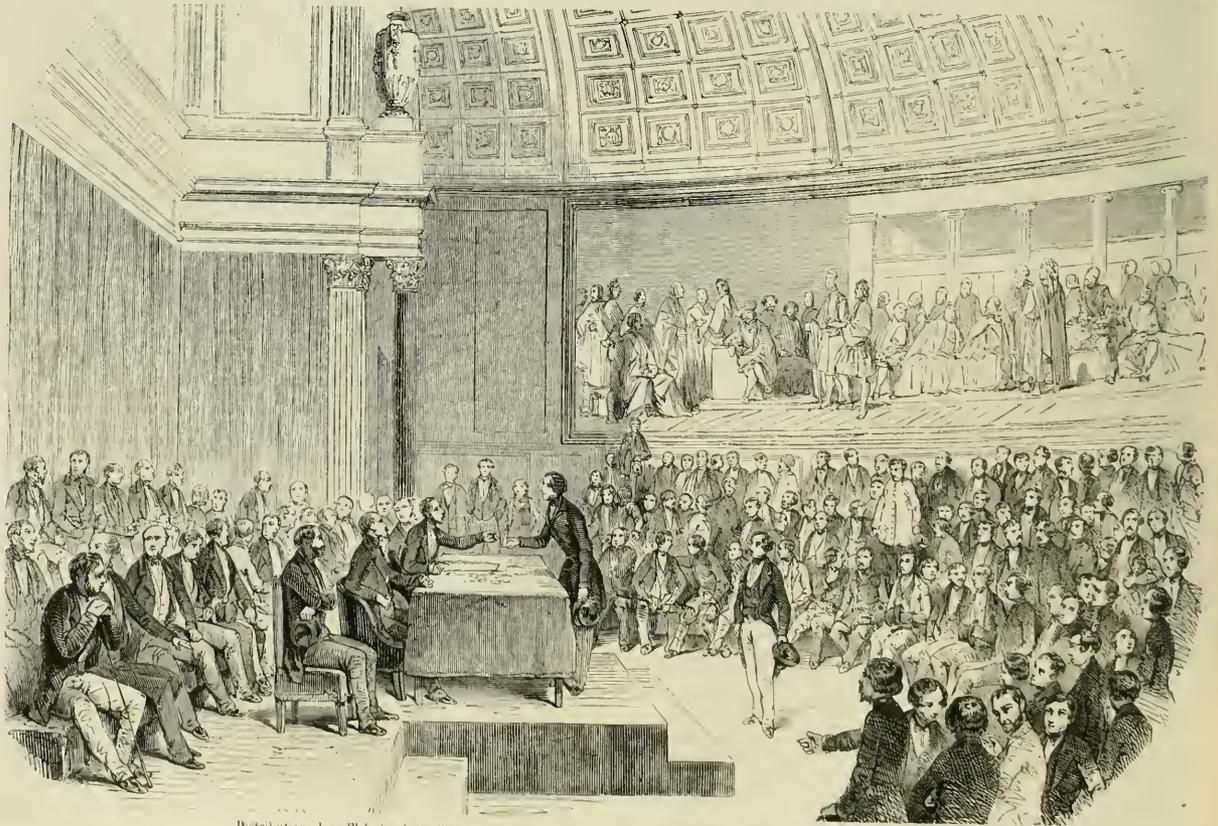
La semaine de l'enquête pourrait passer pour celle des catastrophes; on a signalé un procès déplorable qui, par son résultat, sinon par ses détails, rappelle beaucoup l'affaire Lehon. M. Lebaudy, qui porte un nom respecté dans la banque, jouissait comme notaire d'une grande réputation d'honneur et de probité. Sa condamnation a réveillé et mis en circulation de vieux griefs contre le notariat, comme si l'institution pouvait être responsable de la faillite d'un de ses membres. Autrefois, disent les puritains, les notaires de Paris se distinguaient par l'intégrité de leur vie, ils se bornaient à recevoir les actes et à garder leurs notes, de sorte que les charges avaient peu de valeur. Aujourd'hui que le prix en est fort élevé, les mêmes mal-intentionnés prétendent que les salaires du travail ne suffisent plus à l'appât de quelques-uns, et qu'ils demandent à la spéculation ce qu'elle leur reprend ensuite.

Nous voici au spectacle pour nous égayer. Le *Mobilier de Rosine* (théâtre Montaner) constitue une de ces joyeuses extravagances dont on ne saurait rendre compte, mais dont on rit toujours. Les amours de Rosine et de Bougival, tel est



Marc Caussidière.

l'épisode dans sa plus concise expression; il a servi et servira encore à toutes sortes de vaudevilles. Cependant voici quelque chose de moins prévu, la Rosine de l'aventure est une grisette quasi-sentimentale, et Bougival veut l'épouser, la doter et faire son bonheur pour la rareté du fait. Un oncle inappréciable souscrit au projet et le cautionne de sa bourse. Mais quel motif rend cet oncle aussi coulant sur un article où les oncles ne le sont guère? M. Badinguet a lu les *Mystères de Paris*, et le personnage de Rigolette a séduit par son invraisemblance. Ce rêve à la Rigolette, c'est Rosine qui va le réaliser; seulement il faut en juger *de visu*. On n'est pas oncle de comédie pour rien. Je vais voir et admirer, se dit le Badinguet, le mobilier de Rigolette, la chambre et l'innocence de Rigolette. Rosine a du cœur, mais sa vertu n'est pas des plus raffinées; le chapeau de rosine la coifferait mal, toute Rosine qu'elle est; en outre son mobilier a disparu dans une tempête de créances et de créanciers. Où retrouver le fauteuil absent, la table de palissandre et la harpe de Rigolette? Alors voici venir l'extravagant et le fantastique, mais on n'en rira que davantage. Trois créanciers, trois barbons, amoureux évincés par Rosine, remplaceront le mobilier que détiennent les rancuniers. L'un s'arrondit en table, l'autre se disloque en fauteuil et le troisième sera pincé sous forme de harpe. Badinguet est ravi, puis il découvre la ruse, puis il pardonne, et tout s'arrange à merveille pour Rosine et les autres intéressés.



Distribution, dans l'hémicycle de l'École des Beaux-Arts, des récompenses accordées aux artistes pour l'exposition de 1848.



Distributions de soupes faites aux pauvres par les cuisiniers de la troupe cantonnée au Luxembourg.



Le Marché aux Journaux, rue Montmartre.

Mais voici bien une autre historiette : *Deux Anges gardiens*. C'est Baptiste qui garde Michel et Michel qui veille sur Baptiste. Le premier est un ange traqué et jonflé, le second a des rides et porte monstaches. Quand l'ange Michel a trop bu, ou qu'il n'a plus de quoi manger, ou que la goutte le travaille, c'est l'ange Baptiste qui vient à son secours, à la dérobée, en *catimini*, l'ange et son bienfaiteur neurent parfaitement invisibles et à l'état de mystère; ainsi de Baptiste, lorsque le diable ou la maladie se met à ses trousses, il se voit dorloté, rénté, rété par son ange gardien à barbe grise. Le mystère durerait encore et le secret serait grave si Michel n'avait une fille que Baptiste adore, autre mystère, et qu'un lion pourchasse ouvertement. Ce galant est jeune, vil, pattes vierges, binocle en sautoir, monstaches à l'avenant, si bien que Micheline nous dit tout l'air de tomber d'un instant à l'autre dans les anges déchus; grande rumeur, c'est Baptiste qui défie le séducteur, c'est Michel qui prétend croiser le fer pour sa fille, et puis voilà nos anges qui s'expliquent, qui pleurent et qui emblaissent, si bien que Micheline, s'attendrissant au récit de tant de belles actions, regarde Baptiste avec intérêt, puis de l'intérêt on va tambour battant à l'amour et de l'amour au mariage. Il y avait beaucoup de monde à ces deux noces de Hosino et de Micheline, et les théâtres ont décidément retrouvé leurs habits, leurs beaux jours et de bonnes recettes.

Ainsi de la littérature qui se révèle, de ces écrivains qui reprennent courage et des travaux sérieux qui reprennent faveur. Histoire, romans, ou criset révolutions politiques, le prochain automne nous réserve d'agréables surprises et d'excellentes lectures. Nos jeunes gloires et vieilles renommées se renouent à l'œuvre, et la civilisation un instant menacée s'apprête à se défendre avec les armes pacifiques et saintes de ses plus nobles enfants. Dans cette grande levée de boucliers on est heureux de voir accourir au premier rang les plus éloquents et les plus habiles, c'est avoir nommé M. Thiers, dont le livre *De la Propriété* sera publié prochainement. Et répondant avec le plus louable empressement à l'appel de ses collègues des sciences morales et politiques, l'illustre écrivain croyait à écrire un livre de circonstance, mais par le fait il aura doté son pays d'un magnifique ouvrage de plus. Ces bonnes fortunes de l'improvisation n'arrivent jamais qu'à eux orateurs éminents et qu'à eux écrivains d'élite.

Voilà qu'il nous reste tout juste assez d'espace pour une mention qui aurait dû trouver sa place plus haut et que nécessite la plus grande de ces vignettes, il s'agit de la distribution des prix et médailles faite aux élèves de l'école des beaux-arts dimanche dernier. La distinction des travaux couronnés ajoutant à l'éclat de la solennité, et *Illustration* ne fait qu'acquiescer sa dette en la célébrant.

Lettres d'un Flâneur.

VIII.

A QUOI PEUT SERVIR UNE REINE.

Bassurez-vous, monsieur le Directeur, — puisque vous avez la bonté de vous intéresser à moi, — je ne suis ni mort ni mourant. Je désire sincèrement que la France se porte aussi bien que le *cicur flâneur*; et je me sens tout disposé à reprendre notre correspondance subitement interrompue il y a plus de deux mois. Si je suis resté si longtemps sans vous écrire, c'est que j'ai cru devoir faire à l'étranger un petit voyage, dont je vais avoir l'honneur de vous entretenir. Du reste, j'ai constaté avec plaisir, à mon retour, que vos abonnés avaient plutôt gagné que perdu à mon absence. Un critique plus ingénieux, plus savant et plus malin que moi les a tenus au courant, beaucoup mieux que je n'aurais su le faire, de toutes les publications — livres, brochures et journaux — qui ont vu le jour depuis mon départ. Je l'en remercie en reprenant aujourd'hui possession de mes anciennes fonctions; mais j'ai pourtant un reproche à lui adresser : il a abusé de sa supériorité; et je me demande avec anxiété si ces esprits d'élite qui l'a si magnifiquement régalez se contentent désormais de men modeste ordinaire.

Vous vous rappelez sans doute qu'après le 15 mai je m'étais réfugié à Saint-Cloud, me promettant bien de passer en Amérique le jour même ou M. T. Thoré deviendrait président d'une république quelconque. A la suite des événements de juin, bien que je n'eusse plus aucune crainte de voir le drapeau rouge remplacer le drapeau tricolore, j'ai *émigré*. Je me suis enfilé, non pour les États-Unis, mais pour l'Angleterre. Loin de moi la pensée de quitter sans retour ma chère France. Je l'aimais d'autant plus que je la croyais — ainsi que je la crois encore — débarrassée pour un certain nombre d'années de ses plus dangereux ennemis. Je n'avais pas non plus l'intention de conspirer contre la République qu'elle s'est donnée, ou pour parler plus exactement qu'elle a acceptée, mais qu'elle prétend conserver et qu'elle conservera, j'espère, comme le plus rationnel, le plus juste, le plus fort, le plus progressif et le plus tranquille, en tous les ordinaire, de tous les gouvernements possibles. Mon but était tout patriotique; et c'est pour cela que je me permets de vous en informer. Justement affligé et indigné de cet ordre qui on faisait à Paris avec du désordre, selon l'expression du citoyen Cassidière, j'eus l'idée d'aller étudier à Londres cette admirable organisation de la police dont j'avais apprécié par moi-même, quelques années auparavant, les merveilleux résultats. Je pensais — et peut-être n'avais-je pas tort — qu'il y avait quelque chose à apprendre en fait de sûreté et de tranquillité publiques de l'autre côté du détroit, mais, pour être véritablement utile, ce travail que je me proposais d'entreprendre demandait à être nouveau et

complet. Il me fallait m'attacher à recueillir les documents authentiques qui, bien qu'imprimés, ne sont pas dans le romancier, et surtout faire causer sur une série de questions préparées quelques-uns des hommes pratiques les plus compétents. Or cette double condition je ne pouvais pas la remplir sans être revêtu en quelque sorte d'un caractère officiel. Je m'adressai donc au citoyen ministre de la justice, lui demandant non pas une mission, mais des lettres de recommandation qui me fournissent les moyens de compléter dans un intérêt général des études particulières, pour lesquelles je ne sollicitais d'ailleurs aucune espèce de récompense. Fort et fier de mes intentions, je braviai les ordes vents d'ouest qui couvraient toute la surface du détroit d'une écume menaçante, et, à peine débarqué à Folkestone, je me dirigeai sur Londres dans l'espoir, que dis-je, avec la certitude d'y trouver en arrivant une réponse à ma prière. Huit jours s'écoulèrent, et cette réponse que les excellences du *tyran* déchourent se fussent empressées de m'envoyer, malgré mes opinions politiques, moi *républicain* de la cité, éprouvé depuis dix-huit ans, je ne l'obtins pas du citoyen ministre à qui je m'étais adressé... telle est la vie, monsieur le Directeur, pleine de bizarreries et de déceptions. Toutefois, n'allez pas croire que ce soit par esprit de vengeance que j'aie pris, pour sujet de ma lettre, ce thème un peu vide de *l'utilité des reines*... Quelque mauvais tour que me joue la République française, je ne cessai jamais de l'aimer, de la défendre et de la louer!

Je suis républicain, je le suis, je veux l'être!

Si j'éssais de vous démontrer que, dans l'état actuel de l'Europe, une reine — remarquez, je vous prie, que je ne parle pas des rois — peut encore être bonne à quelque chose; c'est uniquement parce que, grâce à l'indifférence peu poétique du ministre de la justice, je n'ai découvert pendant mon séjour à Londres aucune vérité nouvelle utile à révéler.

La capitale de la Grande-Bretagne est toujours la ville que vous connaissez et que tous vos abonnés connaissent. J'en ferai une description détaillée que je n'apprendrais rien à personne. Elle ne m'a pas semblé toutefois aussi brillante, aussi aimée et aussi gaie que messieurs les réactionnaires se plaisent à la représenter. On s'y ennuit tout autant que par le passé; faut-il l'avouer, on s'y ennuit davantage, car la misère, la famine, la boue ont augmenté avec la population, et ces ruines, si monotonement semblables, qui ne rompent et ne finissent pas. La misère surtout y devient de plus en plus affreuse. Pour moi, je ne puis pas la contempler un instant sans être ému jusqu'aux larmes. Les classes pauvres paraissent d'autant plus misérables en Angleterre qu'elles sont vêtues exactement comme les classes riches. L'homme qui mendie a un habit et un pantalon noirs, la femme qui tend la main porte un chapeau, un châle, et quelquefois une robe à falbalas. Rien de plus usé, de plus rapiécé, de plus troué, de plus crasseux, de plus baveux, de plus froid, de plus mouillé, de plus vénéré, de plus navrant à voir que ces débris informes de plus vénérés de luxe, qui évidemment n'ont pas été faits pour les malheureux dont ils cachent à moitié les membres décharnés, le corps amaigri... Jamais, non, jamais je n'oublierai une scène caractéristique à laquelle le hasard me fit assister la veille de mon départ.

C'était un dimanche, vers quatre heures. La pluie venait par extraordinaire de suspendre sa descente sur la terre; et quelques chaux rayons de soleil, perçant une couche épaisse de nuages gris, essayaient comme par enchantement les dalles des trottoirs. Déjà de brillants équipages se dirigeaient de tous côtés vers les parcs. En ce moment je me promenaient pensif et solitaire dans l'un des plus beaux quartiers de la jeune ville. Je faisais le tour de Belgrave-Square. Les arbres du jardin secouaient sur le gazon touffu leurs feuilles russellantes d'eau; à défaut d'enfants, les oiseaux d'alentour folâtraient en gazouillant sur le turf humide, les fleurs des corbeilles, à peine réchauffées, se redressaient peu à peu sur leurs tiges trop fraîches et semblaient effroyablement ravies d'un instant leurs couleurs éteintes. Cette résurrection inspirée de la nature contrastait singulièrement avec l'aspect des palais qui bordent cette place que la légitimité française a rendu si fameuse depuis quelques années. Plus le ciel devenait riant, plus les oiseaux se montraient joyeux, plus les arbres et les fleurs se ranimaient, plus cette grande et monotone ligne d'habitations primitives semblait triste et morte. Pas une tête aux fenêtres — pas même les petits yeux perçants d'un enfant curieux derrière les glaces. L'éclatante ou l'usage, ce stupide tyran qui trouve à Londres des sujets si serviles, le défend, et tout le monde obéit, surtout dans ce quartier général de l'aristocratie et de la sottise. Aucune voix humaine ne troublait le silence solennel de cet insipide désert. On eût cru voir une rangée de riches tombeaux bâtis à des distances égales sur un modèle uniforme par le même architecte. Certes, je n'envisais pas le sort des habitants de ces maisons, mais je me demandais comment et pourquoi il y a encore en Angleterre un nombre si considérable de fortunes colossales, car, pour vivre dans de pareilles demeures, il faut avoir au moins un revenu centuple du

Tout à coup un cri de douleur vint me tirer de ma rêverie. Je levai la tête et je vis à cinquante pas de moi, s'avancant à ma rencontre un homme et deux enfants. Nous nous étions bientôt rapprochés. L'homme devait être tout jeune encore. Mais sa figure était si maigre, si pâle, si livide; sa barbe si longue et si inculte, son dos si voûté qu'on l'eût pris pour un vieillard. Il avait un soulier si bas. Son pantalon, composé de vingt morceaux de drap de couleurs différentes, et déchiqueté à la partie inférieure, ne tenait que par un seul bouton à un vieux morceau de corde qui lui servait de bretelles. Quelques lam-

beaux de grosse toile pendants sur ses épaules en guise de chemise laissaient voir, entre leurs trous aussi larges que nombreux, une poitrine ossue et enfoncée, d'un blanc mat. Les manches de son habit de drap noir trop étroit pour sa taille et usé jusqu'à la corde, dépassaient à peine ses coudes. Enfin son chapeau était trop percé pour nettoyer sa tête à l'abri de la pluie. Mais ce qui me frappa surtout ce fut sa physionomie. A voir ses yeux on sentait que cet homme souffrait non-seulement de la faim et du froid, mais d'affreuses douleurs morales. Jamais regard plus expressif ne m'avait plus vivement ému. Il contemplait avec à l'air le plus tendre et l'anxiété la plus déchirante, une petite fille de trois ans environ, qu'il tenait dans ses bras, et dont la tête inanimée reposait sur son épaule. Une calèche, remplie de femmes élégantes et d'enfants pâles, venait de la renverser dans la boue au détour d'une rue. Étais-elle morte? Le verrait-il remonter à la vie? Il l'ignorait ainsi. Il ne savait même pas sans doute ou l'importait ainsi, tant sa raison semblait égarée, tant sa douleur était profonde. Il traînait derrière lui une autre petite fille de six ans au plus, vêtue de haillons, et qui, se traînant aux pans de son habit, poussait des cris de sépulture. Ses petits pieds nus avaient beau sautiller le plus vite possible sur les dalles encore mouillées, elle ne pouvait pas suivre son malheureux père courant au hasard comme un insensé...

Pas un équipage ne s'arrêta; pas une porte ne s'ouvrit; pas un visage humain ne se montra sous les rideaux de dentelle, de velours et de soie des palais de Belgrave-Square, pas une main invisible ne jeta une faible aumône à cette épouvantable misère... Ah! si j'étais peintre, monsieur, quel tableau instructif et saisissant je voudrais faire avec un pareil scène qui résume si bien la situation actuelle de cette Angleterre trop riche et trop pauvre pour pouvoir subsister longtemps encore telle qu'elle est constituée aujourd'hui.

Mais je vous ai promis — je ne l'oublie point — de vous prouver l'utilité des reines. Tout chemin mène à Rome, dit le proverbe. Un peu de patience, vous arriverez à lui sans vous en douter.

Il y avait jadis à Londres un théâtre qu'on appelait depuis l'avènement au trône de mademoiselle Victoria, *Her Majesty theatre*, ou en français: Théâtre de Sa Majesté. Ce théâtre, situé dans le plus beau quartier, avait pour directeur un nommé Lundy qui y faisait chanter et danser pendant la saison, c'est-à-dire d'avril à août, les chanteurs et les danseurs, les cantatrices et les danseuses les plus justement célèbres du monde entier. On assure que ce commerce lui rapportait bon an mal an d'énormes jolis bénéfices. Ce qui est positif, c'est que si l'ne s'enrichissait pas, il ne ruinait personne; au contraire, il faisait vivre autour de lui plus de deux mille individus de tout âge et de tout sexe. Par malheur pour son établissement les théories de M. Louis Blanc en matière de concurrence étaient alors complètement inconnues ou mal comprises, ou même définitivement jugées en Angleterre comme elles le sont aujourd'hui en France. Tout jalouse, soit avidité, soit mauvais caractère, soit autre motif, un jour les principaux artistes de M. Lundy, refusant de travailler plus longtemps à l'édifice déjà fort élevé de sa fortune, fondèrent à peu de distance et à grands frais, un théâtre rival. L'entreprise était téméraire; elle fut mal dirigée; elle échoua. La première société ne vécut qu'une année. De son côté le théâtre de la reine, plus heureux cependant que le *royal Italian opera*, l' *Covent Garden*, vit diminuer considérablement le nombre de ses abonnés. Ils allaient peut-être mourir tous les deux d'une mort tragique, ou se voir obligés pour ranimer leur existence menacée, d'adopter, à leur grand regret, le système Louis Blanc, lorsque deux événements imprévus les sauvèrent en même temps. L'un assura la possession exclusive d'une cantatrice suédoise et qui obtint un de ces succès d'engouement que les artistes *vaccin* ne peuvent guère espérer qu'à Londres. L'autre fut relevé, soutenu par un jeune amateur qui ne savait trop comment employer son temps et une magnifique fortune que son père lui avait léguée. Du ce sont actuellement les choses? Hélas! je suis forcé de en convenir; un seul théâtre eût prospéré, deux théâtres font de mauvais affaires. Je ne connais pas le budget de M. Lundy, mais, malgré Jenny Lind, d'après l'opinion publique, ses recettes doivent rester inférieures à ses dépenses. Quant à M. de La Field, le directeur de Covent Garden, il perdra cette année plus de 100 000 fr. L'événement m'a donné raison, s'en serait-il M. Louis Blanc s'il me faisait l'honneur de me lire, et si réitérait pour la millième fois, à qui voudrait l'écouter, sa plus éloquente improvisation sur les épouvantables conséquences de cette abominable concurrence qu'il *antipathe*, — comme dit Arnauld — si cordialement, et il ne manquera pas d'entonner en terminant ce refrain trop connu : *Ecrasons l'infâme!*

Je n'éprouve pas, je vous l'avoue franchement, monsieur, une vive tendresse pour la concurrence; elle abuse quelquefois, au détriment du pauvre de la liberté illimitée qu'on lui laisse; mais elle verrait-je avec plaisir soumise en certains cas, par des lois sages, à une prudence et à une charité qu'elle n'a pas toujours, qu'elle n'aura peut-être jamais, j'en conviens, si on l'abandonne trop à elle-même. Mais il ne faut pas que des esprits mal faits ou des tartufes sociaux, comme celui dont je me propose de vous esquisser un jour le portrait, s'arment de ses erreurs et de ses fautes pour attaquer ses bienfaits. Raisonnons donc un peu sérieusement, monsieur l'organisateur du travail, monsieur l'ami du peuple en général et de messieurs les garçons tailleurs en particulier, et réfléchissons ensemble, si l'on vous plaît, à qui dans cet exemple qui n'occupe, à priori, nous l'âme? Pour moi, j'ai beau réfléchir et compter, j'arrive à une conclusion tellement opposée à la votre, et au lieu de crier : *Mort à la concurrence*, je crie : *Vive la concurrence*. Qu'ils

résultats à-t-elle produits, en effet? Elle a ruiné ou empêché de s'enrichir, et encore le fait n'est pas prouvé, deux spéculateurs ou deux sociétés d'actionnaires, sortes de gens qui, vous ne pouvez le nier, vous inspirent peu d'intérêt. La destruction d'un capital ne vous a jamais, que je sache, arraché une larme. Je ne pleurerai pas non plus les sommes d'argent imprudemment dissipées dans ces deux entreprises, car, en définitive, elles ont donné de l'aisance et du pain à un nombre incalculable d'ouvriers : chanteurs, danseurs, choristes, figurants, musiciens, peintres, décorateurs, machinistes, lampistes, copistes, employés, marchands de billets, sans faire entrer en ligne de compte tous les frais de toilette, de voiture, de souper, etc., qu'elles ont rendus nécessaires, sans parler enfin des progrès dont l'art musical, l'art chorégraphique et ceux qui en dépendent leur sont redevables.

Ces réflexions je les soumettais à l'un de mes comparatistes, qui avait eu la générosité de me gratifier d'un billet pour le théâtre royal italien. Nous étions assis à côté l'un de l'autre dans deux excellentes stalles du prix de 25 francs, trop élevé pour ma bourse. On venait de terminer le quatrième acte des *Huguenots*. Jamais cette belle musique ne m'avait causé autant de plaisir, car jamais je ne l'avais entendue exécutée par un orchestre aussi nombreux et aussi parfait, des chœurs aussi exécutés, des artistes aussi supérieurs. Tamburini représentait le comte de Saint-Brès, Valentine et Raoul avaient pour interprètes madame Pauline Viardot et le signor Mario. Nonrrii lui-même et mademoiselle Falcon étaient surpassés. A la chute du rideau la salle entière s'était levée en poussant des acclamations frénétiques et en battant des mains avec un enthousiasme difficile à décrire. Trois fois Raoul et Valentine avaient été obligés de repartir pour recevoir de nouveaux témoignages de l'admiration publique. Madame Viardot surtout, qui avait atteint dans ce rôle, comme cantatrice et comme actrice, les dernières limites de l'art, s'était vu en un instant entourée de plus de bouquets qu'elle n'en pouvait porter; mais aussi que son jeu et son chant avaient été sublimes! quels gestes vrais! quelles poses irréprochables! quelle physionomie saisissante et variée! quelle voix étendue, forte, habile et sûre! quels accents tour à tour tendres et déchirants! et comme Mario l'avait bien secondé! avec quelle âme et quel timbre ravissant il s'était écrié : *Tu m'ami!*, lorsque, pour l'empêcher de courir à la mort, elle lui avait fait, dans un moment d'égarment et de désespoir, l'aveu de son amour.

— Heureux, disais-je à mon voisin, le maestro qui crée de pareils chefs-d'œuvre, et qui trouve de tels interprètes, et bémé soit l'ennemie mortelle du citoyen Louis Blanc. Sans la concurrence, les *Huguenots* ou *Gli Ugonotti*, comme dit le livret italien, n'auraient jamais été si parfaitement exécutés.

— Vous n'avez raison qu'à demi, me répondit-il; ajoutez et sans la reine.

— Sans la reine! m'écriai-je. Qu'a-t-elle à faire dans une pareille aventure? Je croyais qu'elle ne s'occupait pas plus du théâtre que du gouvernement. Ses fonctions principales ne consistent-elles pas à protester chaque année contre la doctrine de Malthus, au risque de se faire adorer par le citoyen Proudhon?

— Détrompez-vous, la concurrence a créé ce théâtre; pour y attirer les habitués du théâtre de la Reine, elle l'a décoré, trop richement peut-être; elle a réuni en une seule troupe les artistes les plus éminents et les plus chers du monde entier, à part Jenny Lind; elle dépense résolument des milliers de livres sterling dont elle sait bien qu'elle ne retirera jamais un penny, aucun sacrifice d'argent ne lui coûte, mais il est d'autres sacrifices auxquels elle ne se fit jamais décider si la reine ne les lui eût pas imposés.

— Je ne vous comprends pas.

— La chose est bien simple cependant. A votre air étonné je devine que vous n'avez jamais connu d'artistes un peu intiment.

— Jamais.

— Tant mieux pour vous alors, car

ils ne sont pas, hélas! ce que le public pense.

la plupart n'ont pas plus de mérite que les chiens qui jouent aux dominos, ou les perroquets qui demandent à déjeuner, — bien entendu que je ne parle pas des exceptions. On leur a appris tout petits à souffler à ans un instrument à vent, ou à chanter un air quelconque, et tant qu'ils ont assés d'haleine ils répètent la même leçon, incapables qu'ils sont d'en apprendre une autre. Il y a quelques années, Paris s'en était engagé toute mesure; mais il commença à reconnaître et à abjurir son erreur. — D'ailleurs les artistes ont en général le défaut, fort grave à mon avis, d'être égoïstes. L'habitude qu'ils contractent forcément dès leur bas âge de changer sans cesse de résidence les empêche de former des relations durables; ils n'ont ni patrie ni amis; ils ne s'intéressent un peu vivement qu'à leur larynx ou à leur cornet à piston. Mais ils sont surtout envieux et jaloux...

Il allait achever ce portrait qu'il commençait, je le lui interrompis, avec trop d'animation pour être juste. Lorsque le rideau se releva. Nous applaudîmes avec d'autant plus de transport le trio du cinquième acte que madame Viardot, Mario et Marin, — un excellent Marcel que MM. Duponchel et Roqueplan devraient engager à l'Opéra, — avaient rivalisé de perfection. Quelques minutes après, nous regagnâmes, bras dessus bras dessous, notre domicile.

— Quelle belle représentation, disais-je à mon compatriote; j'en garderai longtemps le souvenir! Ce sont là de ces jouissances qu'on n'oublie pas.

— Vous pourrez bien en vous les procurer à Paris si vous y retournez. Madame Viardot doit débiter à l'Opéra, dans les *Huguenots*, la première s'matée de novembre.

— Je le sais, mais Mario...

— Vous aimez Roger qui le vaut bien!

— Le croyez-vous!

— J'en ai eu la preuve il y a deux jours.

— Ou donc?

— Au théâtre d'où nous sortons. Mario, qui avait chanté le mardi et qui vient de chanter ce soir, n'a pas voulu chanter le jeudi, parce que c'était le bénéfice de madame Viardot. Mario est un adorable ténor, un joli garçon et le frère d'une bonne famille. Mais il a eu le malheur de faire à Paris une mauvaise connaissance qui l'entraîne dans bien des fautes. Il consent trop souvent à se dire malade quand on ne veut pas qu'il se porte bien. Jeudi, par exemple, il a refusé de chanter prétextant un empoisonnement subi dans l'espoir d'empêcher le bénéfice annoncé, qui promettait d'être aussi brillant que lucratif. Mais il avait compté sans Roger et la galerie française. Bien qu'il n'eût pas eu le temps de répéter un seul morceau, Roger consentit à se charger du rôle de Raoul, sous la seule condition qu'il le chanterait en français. Son dévouement a été récompensé. Accueilli dès son entrée en scène par une triple salve d'applaudissements, il a obtenu dans tous ses morceaux un succès de bon augure pour l'Opéra de Paris et qui gâcherait Mario de tous ses maux de gorge futurs. Le public a donné ce soir-là à l'impoli et capricieux Italien une leçon qu'il n'oubliera pas de sitôt, je vous en réponds. Il est vrai qu'elle était bien méritée.

— Mais vous ne m'avez pas encore appris, lui dis-je, pourquoi je dois remercier la reine Victoria du plaisir que j'ai éprouvé ce soir-là.

— Vous allez le savoir. Le théâtre royal italien a été fondé et est soutenu par des spéculateurs anglais au bénéfice exclusif des Italiens qui forment la majorité de sa troupe et qui composent une ligne tellement forte que son chef, le signor Costa, le directeur suprême de la musique, s'est réservé dans son traité le droit *fabuleux* d'interdire aux bailleurs de fonds l'entrée de leur salle pendant les répétitions. Or cette ligne entasse intrigues sur intrigues, pour empêcher de chanter les artistes français engagés par les directeurs et pour s'opposer à l'exécution des ouvrages français et allemands. L'histoire secrète de la saison de 1848 vous édifierait singulièrement sur le compte de messieurs et de mesdames les artistes enrôlés sous la bannière Costa. Jusqu'au mois d'août leurs machinations eurent un plein succès. Roger, qui avait un engagement de 30,000 fr., n'avait chanté que trois fois. Les *Huguenots*, pour lesquels on dépensait des sommes considérables et qui promettaient à madame Viardot un des ses plus grands triomphes, étaient toujours retardés sous un prétexte ou sous un autre. Peu important à la ligne triomphante que la direction se ruinait. Elle avait des appointements fixes et garantis; d'ailleurs elle eût sacrifié tout-être ses intérêts à la satisfaction de son amour-propre et à sa jalouse. Tel était l'état des choses lorsque la reine intervint. Fut-ce désir d'entendre un chef-d'œuvre admirablement exécuté, fut-ce espoir d'être agréables à son royal époux, en protégeant la musique allemande, Victoria se déclara que tel jour, à telle heure, elle voulait assister à la première représentation de ces *Ugonotti* depuis si longtemps promis. Toute résistance devenait inutile. On se soumit. Ce n'est pas que la reine eût le droit d'exiger qu'on cédât à son caprice, on pouvait lui désobéir, car, en matière de gouvernement, elle n'exerce pas plus d'autorité que la dernière de ses sujéttes. Mais un théâtre abandonné par la reine l'eût été immédiatement par l'aristocratie qui seule peut le faire vivre, mais un opéra que la reine a daigné désirer, demander, écouter, applaudir, toute l'Angleterre se fâchait — telles sont les mœurs de ce singulier pays — se croit obligée de venir l'entendre au plus vite; à la seconde représentation le prix des places fut triple, et les amateurs — si on peut donner ce titre à de pareils courtisans — se disputaient les billets-ans ornières. — Depuis, le succès a toujours été croissant; c'était ce soir la septième représentation; — on n'en a jamais vu un pareil à Londres; mais ne l'attribuez pas uniquement à la beauté de la musique, à la perfection de l'exécution, au talent merveilleux des principaux artistes; la sottise des spectateurs en a sa bonne part; et si vous croyez devoir un peu de reconnaissance à la concurrence, remerciez-en aussi, comme je persiste à vous le recommander, madame Albert, en soutenant avec moi qu'une reine, même constitutionnelle, peut encore rendre de temps à autre quelques services agréables à ses sujets.

— Il était deux heures du matin. Nous nous séparâmes, et, avant de m'endormir, je méditai longuement sur les plus graves questions de l'ordre politique. Mais Dieu me garde de vous entretenir jamais de pareils sujets. D'ailleurs, j'ai empiété déjà sur le terrain de mes voisins. Agréez donc pour aujourd'hui, monsieur le Directeur, l'assurance de la considération de votre tout dévoué

LE VIEUX FLEAVER.

Album Moldo-Valaque.

(4^e Article.)

BIDOUX ET VASES D'OR MASSIF TROUVÉS EN VALACHE.

A deux ou trois lieues N.-O. de Bouzoué, petite ville de la principauté de Valachie, située sur la route de Bucharest à Jassy, des paysans, travaillant à la terre, dans un champ à mi-cote de l'une des montagnes tenant à la chaîne des Carpathes, trouvèrent, vers la fin de 1838, plusieurs objets qui, offrant d'abord quelque résistance à leurs instruments de travail, furent extraits de la terre avec leurs mains. Bien loin, cependant, de soupçonner la valeur matérielle de ces objets qui, à la première vue, leur parurent être d'un métal ordinaire, ils les vendirent à vil prix le plus massif de

tous à une de ces troupes de Bohémiens faisant métier de ferrer les chevaux et d'étamer le cuivre.

Cet ustensile, qu'à sa forme on aurait pu prendre pour une grande aiguère, fut tendu à coups de haches par les nouveaux acquéreurs; ils voulurent ainsi s'assurer et de la nature du métal et de l'usage qu'ils en pourraient faire. La terre qui le recouvrait, sa configuration, et plus encore la modicité du prix auquel il leur avait été concédé, éloignèrent tout à fait de leur esprit, même après qu'ils eurent procédé à cette opération, la pensée que ce vase fut d'un autre métal que de plomb ou d'étain.

Il était d'or pur!... ainsi que les autres objets trouvés et qui demeurèrent en la possession des inventeurs.

Bientôt informé de tous ces détails, le gouvernement valaque s'enquit du lieu où ces précieux objets avaient été trouvés et fit immédiatement procéder à l'arrestation des paysans et Bohémiens mêlés aux moindres circonstances de cette découverte.

Les objets qui lui livrèrent ce composant de deux anneaux ou grands cercles, un hausse-col, quatre lampes dont une représente un faucon, deux, la figure d'Iris, la quatrième n'a pas d'ornement figuré, trois vases à anses, un plateau et une patère ou coupe très évasée.

Sur un des anneaux se trouvait une inscription qui devait être d'un indice précieux; bien qu'elle fût en langue grecque, chacun dans les deux principautés eut la modestie de se déclarer incompetent pour la solution de l'énigme. A Vienne même, où la reproduction lithographique exacte du dessin de ces objets a été ordonnée, l'inscription a été déclarée, ainsi que les objets eux-mêmes, d'une origine impossible à déterminer.

Tout l'honneur de la description et de l'explication de ces précieux objets était destiné à l'un des membres les plus distingués de l'Académie des inscriptions et belles-lettres à Paris, M. Berger de Xivry.

Ayant reçu, par M. Saint-Marc Girardin, communication d'une lettre détaillée que lui écrivait sur cet intéressant sujet M. Adolphe Billecoq, agent et consul général de France dans les principautés de Danube, M. Berger de Xivry ne tarda pas, à l'admiration et à la plus grande reconnaissance du pays moldo-valaque tout entier, à donner, des objets que nous reproduisons ici, la description, puis l'explication scientifique qui suivent :

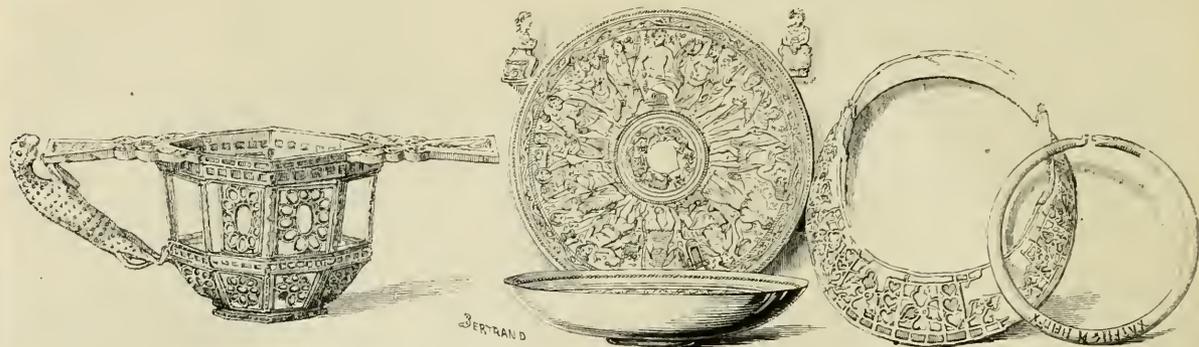
L'ornement du cou, s'élargissant au milieu comme nos hausse-cols, est doublé d'une plaque d'or unie, et la partie de dessus, on or travaillé à jour, a les vides remplis avec des pierres taillées (cristal de roche ou pâtes vitreuses colorées). La portion du cercle disposée pour s'adapter derrière la nuque est jointe à celle du devant par des charnières et n'est qu'en or uni. Les dimensions de cet ornement sont : diamètre supérieur, 150 millimètres; inférieur, 200; épaisseur, 2. Il pèse 15/32 de livre de Leipzig.

Les deux anneaux sont tout unis, ouverts et susceptibles de se fermer par l'insertion du crochets d'une des extrémités dans une ouverture ou porte d'agrafe pratiquée à l'autre bout. L'un de ces grands anneaux est strié à ses extrémités; c'est celui qui porte l'inscription dont je parlerai tout à l'heure. Son diamètre est de 153 millimètres; son épaisseur de 12; il pèse 1 livre 7/16. L'autre plus large, mais beaucoup plus mince (diamètre, 170 millimètres; épaisseur, 5, pèse 25/64 de livre.

La coupe est un vase octogone, en forme de corbeille et un peu ovale, le bord supérieur prolongé à plat aux deux extrémités, de manière à offrir un point d'appui aux pattes de deux léopards qui s'élancent du bas de la coupe et forment ainsi les anses. Un des deux léopards manque. Le corps du vase est travaillé à jour par diverses combinaisons de vides carrés et ovales, remplis par des pierres de cristal de roche et de pâtes vitreuses colorées, qui s'enchaînent au moyen de rainures pratiquées dans l'or. Les dimensions de cette coupe sont : à l'ouverture, grand diamètre, 183 millimètres; petit diamètre, 163. A la base, grand diamètre, 90; petit diamètre, 75. La profondeur est de 105 millimètres; l'épaisseur, d'un millimètre. Il pèse 5 livres 5/32.

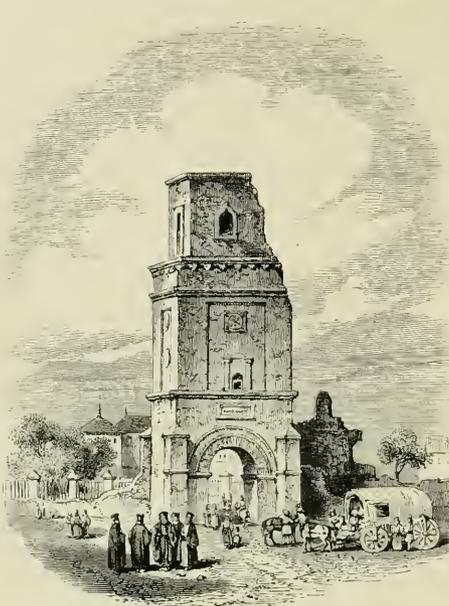
Le dernier des ustensiles reproduit par ces dessins est de beaucoup le plus intéressant; car il ne représente pas moins de dix-huit figures humaines. C'est une patère, ou coupe très évasée, avec cette particularité qu'au milieu de la concavité se trouve, comme *omphalos*, une petite statue d'or assise et en relief, qui sert de bouton pour enlever le plat par le milieu. La même disposition existe dans quelques-uns de nos ustensiles de table pour le service du dessert. La petite statue assise est une figure de femme, tenant des deux mains un pot ou amphore sans anses. A ses pieds, dans un cercle inférieur, sont représentés en bas-reliefs six animaux fort mal figurés, et un homme couché près d'eux. Le cercle du bord est orné d'enroulements, de feuillages et de perles. Le cercle intermédiaire beaucoup plus large que les deux autres, contient seize figures debout ou assises, à peu près d'égal grandeur et où l'intention de représenter des dieux du paganisme paraît évidente. Deux de ces figures sont nans avec la chlamyde posée à peu près à l'antique; les autres sont plus ou moins étues mais d'une manière qui rappelle des dispositions communes de l'art ancien. Cette belle patère a un double fond en or uni. Les dimensions sont : diamètre 257 millimètres, épaisseur 2. Il pèse 4 livres 5/32 et est séparé de la petite statue, laquelle pèse 15/64 de livre. Elle est haute de 75 millimètres, large de 20. L'or y a un millimètre d'épaisseur. Nous ne savons pas si les figures sont ciselées ou repoussées au marteau.

Les monuments dont on peut ainsi apprécier l'exécution par ces dessins, offrent un singulier contraste entre l'extrême pauvreté du style de cet art et la richesse du métal. En rapprochant ces deux circonstances et celle des sujets peints représentés sur le dernier vase que nous venons de décrire, on est embarrassé d'assigner une époque à la fabrication de ces ustensiles. On ne peut guère supposer qu'ils



Bijoux et vases d'or massifs de travail byzantin trouvés en Valachie par des bohémiens.

furent, comme l'admirable collection des vases d'argent de Beraay, les ustensiles sacrés d'un temple païen, enlouis par la dévotion découragée d'un des derniers prêtres du paganisme. Car alors, le style de l'ornementation accuserait une époque de l'art antérieur à la complète décadence. Ce qui restait encore de précieux dans les temples païens lorsque le christianisme consumma son triomphe, remontait à une époque déjà ancienne; le paganisme n'aurait pu ni voulu faire revivre le luxe de cet ancien culte à une époque de décadence aussi prononcée que celle des sculptures de ces ustensiles; car il est impossible d'attribuer à l'archaïsme l'incorrection de ces figures. Le style byzantin y est trop reconnaissable; c'est celui de ces nombreux diptères en ivoire qui sont dans nos collections, mais ici c'est un des rares exemples de monuments ou ce style se trouve appliqué à une réminiscence des traditions mythologiques par la représentation fort grossière de divinités païennes. En rapprochant ces circonstances du grand prix de la matière, ne serait-on pas autorisé à penser que de si riches ustensiles auraient été fabriqués à Constantinople vers le sixième ou le septième siècle, pour être donnés en présent à quelque chef de ces hordes barbares qui des rives du Danube poussaient leurs excursions menaçantes jusqu'à peu de distance de la nouvelle Rome? Les dons offerts à de tels ennemis devaient avant tout satisfaire leur avidité par le prix du métal, et en même temps plaire à leurs yeux par beaucoup d'ornements. Mais la dévotion des Césars de Byzance eût commis très gratuitement une profanation en livrant à ces barbares mécréants des sculptures à sujets chrétiens, sujets qui d'ailleurs se seraient mal accordés avec les scènes d'orgie ou devaient sans doute figurer des vases d'or offerts peut-être à quelque chef des Huns ou des Avars. On y fit donc représenter des figures mythologiques ou l'on reconnut l'intention de rappeler tant bien que mal certains attributs caractéristiques. C'est



La tour de Colțea, bâtie à Bucharest par les Suédois de Charles XII, d'après M. Doussault.

probablement Apollon qui joue de la lyre. Neptune qui est assis sur un poisson. Mars qui recouvre une cotte de mailles et qui tient une espèce de fronde ou de massue, etc.

Quant aux caractères gravés sur un des grands anneaux. S'il faut y lire la salutation bachique *kærê ka pinê*, prends et bois!... la première syllabe de ce dernier mot étant écrite par un *epsilon* et un *iota*, genre de faute qui se rencontre même dans de fort bons manuscrits), on doit avouer que la place de cette inscription serait bien plus naturelle sur la coupe que sur ce cercle ou anneau; mais l'expliquerais cette bizarre circonstance, en supposant que cet anneau, qui peut s'ouvrir et se fermer, était passé dans les anses de plusieurs coupes et servait à les réunir, de manière à pouvoir offrir tous ensemble au donataire les coupes d'un certain nombre de convives.

LA TOUR DE COLTEA, BÂTIE PAR LES SUÉDOIS
A BUCHAREST.

N'était-ce point assez pour cette terre à la fois si riche et si infortunée, qu'elle fût successivement devenue, pendant tant de siècles, le lieu d'étape de toutes les invasions formidables dont nous avons parlé? Non, un destin sévère lui gardait pour dernière épreuve celle qui, non plus sous l'aspect brute de la conquête, mais bien sous le voile de la confraternité religieuse, devrait bientôt résumer tous les malheurs!

Nous voulons parler du protectorat des Russes. C'était en vain que, dès l'année 1709, un immortel Suédois était venu placer sa valeureuse épée en travers du chemin qui menait de Moscou à Constantinople; aux instincts fauves des hordes moscovites demeurées affamées et sanglantes sur le champ de bataille de Pultava, une terre promise s'était tout-à-coup révélée abondante et prochaine; et de même que la lagune miraculeuse de Moïse avait ouvert devant les Hébreux les flots de la mer



Les hora, danses nationales valaques, d'après M. Doussault.

Rouge, de même l'affinité des croyances orthodoxes ouvrit à Pierre-le-Grand, à sa politique, l'accès des provinces moldo-valaques ! Le miracle aussi s'opéra donc !

Mais il nous reste à dire, et c'est là la vérité historique dont cette tour de Colza (monument élevé par les Suédois au milieu de la ville de Bucharest) est le symbole ! il nous reste à dire comment un Dieu vengeur reforma bientôt après, sur la politique des Russes, le flot qui était destiné à engloutir leurs américaines calculs !

La Russie, en général, si âpre et si rude dans ses allures asiatiques au milieu du mouvement des intérêts européens, n'a cessé depuis cent vingt ans à peine qu'elle compte pour quelque chose dans l'équilibre universel, de montrer une âpreté particulièrement étudiée, des ressentiments particulièrement systématiques à l'égard des peuples et des nations qui ont entouré son berceau, qui ont ainsi, plus qu'autres, assisté à ses velléités enfantines de réveil politique, et qui plus tard enfin, poussés par une mission sainte, par un pressentiment tout prophétique, ont cherché à éteindre et à terrasser, dans son adolescence, un colosse dont les proportions pouvaient effectivement donner grandement à des voisins !

Ces peuples appartenant tous à des États secondaires, étaient les Polonais, les Lettes, les Turcs et les Moldo-Valaques.

Parmi les nations, une surtout à longtemps marqué par ses collisions et ses duels avec le grand desquels il apparut c'est la nation suédoise. Et Charles XII, à Narva, descendant, comme David, de rois souvent armés par la main de Dieu, apprenait au monde que le nouveau Goliath était cependant vulnérable au front ; et, soldat de la pensée libre et généreuse contre la matière, contre la matière oppressive, le successeur glorieux des Gustaves le faisait rouler dans la poussière des vaincus, en s'écriant : *Qui vivra verra !*

Que s'est-il passé effectivement depuis près de cent cinquante années que cet espoir héroïque a été jeté à la face des premières convulsions guerrières de la Russie, par l'antagoniste glorieux du czar Pierre-le-Grand ? *La matière russe, incessamment fécondée, vivifiée, ennoblie par la pensée constamment venue du dehors de l'empire, n'a cessé de peser sur l'équilibre européen !* Depuis les charpentiers de Saardam jusqu'aux princes de la philosophie du dix-huitième siècle, Pierre-le-Grand et ses successeurs n'ont cessé de recruter partout en Europe, pour leur empire comme pour eux-mêmes, des précepteurs de tout genre !

Les leçons venues de l'étranger, il faut cependant se hâter de le reconnaître, avaient été quelquefois fort rudes ! Et les plus rudes, celles entre autres que Charles XII avait prodiguées comme précepteur dans l'art de se battre en guerre, n'avaient pas précisément porté les fruits les plus amers !... Que si les Russes avaient été longtemps inquiétés, harcelés par tant de voisins belliqueux, ils commençaient cependant à mettre à profit les enseignements reçus dans des jours de colère !... Le héros suédois avait eu le sort de tous les grands capitaines... Il avait formé, dans Pierre-le-Grand, un disciple qui l'avait battu !

Mais, à cette phase même des annales du Nord, ouvrons l'histoire, et à l'une

(1) A quarante lieues de Petersbourg, on s'éleve encore à chaque voyageur le pittoresque de Waivira, après Narva, comme tirant son nom de cette exclamation : qui vivra verra !... arrachée à Charles XII au moment où il allait entrer dans la lice de son immortelle victoire contre les soldats de Pierre-le-Grand.



Pleïesch, chasseurs dans les montagnes, d'après M. Doussault.



Halte de chasse dans les steppes, d'après M. Doussault.



Dorobantz, districts de Romanatz, — Tirgorchis, — Slatina, d'après M. M. Bouquet

des pages, il est vrai, les moins connus des Français, nous y trouverons un de ces exemples extraordinaires par lesquels il plaît parfois à Dieu de confondre les succès les plus faits pour éblouir, nous y trouverons un de ces exemples extraordinaires par lesquels il plaît à sa toute-puissance de briser les plans humains qu'on croyait, en les formant, le plus à l'abri de la faiblesse et du néant !

Nous y verrons que si, dès l'année 1709, il avait suffi au farouche czar de trouver en travers du chemin qui mène à Constantinople, pour le réduire, ce Suédois, que les Turcs d'aujourd'hui appellent encore dans leur reconnaissance du nom de Demirbash on Tête de fer ; — vingt-quatre heures ne se passaient pas sans que le vainqueur enviro- né rencontrât comme prisonnier sous sa tente, au lendemain de la victoire de Pultawa (encore une fois l'histoire est là pour l'attester), cet astucieux Moldo-Valaque, Demétrius Cantemir, le dernier des princes indigènes, qu'un Dieu vengeur peut-être *Quiviera verra !*, appelait à montrer aux Russes, pendant la paix, le chemin qui devait les conduire à tant de guerres nouvelles !

Demétrius Cantemir, enfin, faisant entendre pour la première fois, à l'oreille du barbare étouffé, le langage de la haute diplomatie levantine, lui déroulait tous les trésors séduisants de cette action politique qu'il y avait à exercer au moyen du lien religieux, et par l'esprit des dogmes eux-mêmes, sur les masses compactes de ces Grecs orthodoxes, soumis aux sultans de Constantinople. Ce n'est point impunément alors qu'héritier d'une race mêlée de sang polonais et de sang byzantin, et lui-même si longtemps mêlé à tous les ennemis de Pierre, à Charles XII, à M. Zepha, Demétrius Cantemir chercha à agir sur l'esprit et sur l'avenir de Pierre-le-Grand et de ses successeurs Démétriant bien vite, chez le czar ignorant, sa manie d'apprendre, il ne tarda pas à exercer sur lui le prestige d'un savant jouissant déjà sur le trône d'un certain renom comme homme erudit et lettré ; et s'emparant au plus vite de toutes ces vieilles théories, qui, de la part des riches et astucieux possesseurs des vastes et fertiles provinces du bas Danube, avaient toujours consisté, depuis des siècles, à lancer contre les maîtres de Byzance, quels qu'ils fussent, les barbares campés aux steppes du littoral de la mer Noire ; depuis les Huns jusqu'aux Mongols, depuis les Goths jusqu'aux Cosaques-Zaporogues ; il appuya ses démonstrations d'un fonds inépuisable de mépris et de haine, mêla tous les orages et tous les dangers de l'avenir à ses ressentiments du moment présent, et sut enfin allumer dans l'esprit du czar ce premier sentiment de convoitise à l'égard de Constantinople !

Il ne s'en tint pas là, il l'accompagna Pierre-le-Grand dans plusieurs des villes de son empire ; et dans mille entretiens subséquents, qui devinrent plus tard la substance de longs mémoires manuscrits remis au premier empereur russe, il présenta Sainte-Sophie comme un nouveau tombeau à délivrer des mains des infidèles ; il trouva facilement, au sein argenté des aurores boréales de tant de nuits polaires qui protégeaient les glorieux bivouacs de Pierre, un nouveau labarum à faire espérer à ce nouveau Constantin ; et par la plus profonde, comme par la plus habile perfidie politique, introduisant au cœur des lauriers recueillis récemment sur les Suédois vaincus, le ver qui était destiné à les réduire un jour en poussière, il savait envelopper dès ce moment l'avenir de la jeune capitale qu'une main miraculeuse venait de faire surgir des eaux de la Neva, d'un inextinguible résau, en mariant pour toujours ses des-

lieu des péripéties de l'histoire de nos soixante dernières années, et le parc immense de Saint-Germain reste toujours un des plus beaux fleurons de cette couronne de vieilles forêts que l'Europe envie à la France.

Toutefois, ce merveilleux état de conservation eût cessé d'exister à dater de cette année, s'il ne se fût trouvé un homme d'intelligence et de courage pour neutraliser à ses risques et périls les fâcheux effets d'une de ces décisions ministérielles, inspirées par les perpétuels besoins d'argent que éprouve notre économie République. La forêt de Saint-Germain a vu son droit de chasse mis en adjudication le 5 du mois dernier. Le cahier des charges la divisait en

trois lots, clause démocratique s'il en fut, car il suffisait de la coalition de trois marchands de volaille pour faire tomber entre les mains des seigneurs de la Vallée le royal domaine dont nous avons fait l'histoire, en quelques mots, M. Léon Bertrand, directeur du *Journal des Chasseurs*, s'est indigné, en noble fils de saint Hubert qu'il est, à la pensée de cette profanation, et, sans consulter personne, sans appeler à son aide qui que ce soit, il s'est rendu courageusement, adjudicataire de la forêt de Saint-Germain, au moyen de la soumission successive des trois lots, ainsi réunis dans une seule main. Cette première victoire obtenue et chèrement achetée, M. Léon Bertrand, formier pour neuf années d'un des plus beaux domaines de France, a eu l'heureuse idée d'y fonder un *club des chasseurs* pour sauver la science de la vénérie du vandalisme de nos mœurs, comme il avait sauvé la forêt de Saint-Germain de celui de la spéculat-ion, le plus implacable de tous

sans contrôle. Le Club des chasseurs, en partie constituée aujourd'hui, se réunira pour la première fois le jeudi 7 septembre, et fera l'ouverture de la chasse à tir, à l'issue d'un joyeux déjeuner qui doit avoir lieu au pavillon de la Muette, délicieuse habitation située au centre de la forêt. Ce sera la que se rassembleront deux fois par semaine, du 1^{er} septembre au 1^{er} mars, les sociétaires de Saint-Germain, sous la présidence de M. Léon Bertrand, fondateur du club.

Du gibier en abondance, une meute excellente pour la chasse à courre, une l'onne table à bon marché, la camaraderie noble et facile d'hommes bien élevés, des moyens

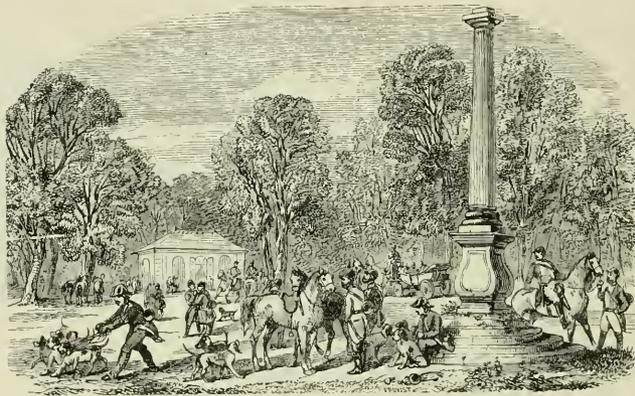
de transport d'une promptitude presque fabuleuse, tels sont les avantages que nous avons été à même de constater en examinant les statuts d'une entreprise dont nous ne saurions trop louer la pensée et l'exécution.

L'un de nos dessins représente le pavillon de la Muette, au moment du départ des sociétaires et de leurs amis pour la chasse à tir du jeudi 7 septembre: le second donnera une idée de ce que seront les rendez-vous de la chasse à courre lorsque quarante veneurs, revêtus d'un costume élégant et uniforme, s'élanceront, à la suite de trente chiens magnifiques et excellents, sur les traces d'un superbe cors; enfin notre troisième planche montrera les vainqueurs du jour, oubliant leurs fatigues et buvant à leurs succès, dans le vaste salon du pavillon de la Muette, d'où l'on aperçoit l'intérieur de la salle à manger, que la presse parisienne doit être invitée à inaugurer samedi 2 septembre par un brillant déjeuner servi dans le pavillon.

M. DE FORNAS



Le Pavillon de la Muette, dans la forêt de Saint-Germain.



Le Pavillon et la Croix de Nouilles, dans la forêt de Saint-Germain.



Salon du Pavillon de la Muette

Algérie.

COLONISATION PAR L'ÉTABLISSEMENT DE PÉNITENCIERS FERMES-MODELES.

M. Alexandre Bourla, architecte ingénieur, a présenté, au mois de mai, à M. le ministre de la guerre, un mémoire sur la colonisation de l'Algérie par la création de colonies pénitentiaires, agricoles, industrielles et militaires, ou pé-

nitenciers fermes-modèles. Ce travail, résultat de consciencieuses investigations pendant un voyage en Algérie, en 1846 et 1847, nous a semblé sortir de la classe ordinaire des propositions dont le déluge inonde depuis quelques s-

maines l'Assemblée nationale, et mériter à ce titre une mention particulière dans *l'Illustration*.

M. Bourla n'en est pas à faire ses preuves : il a conduit lui-même de grands travaux et connaît parfaitement la



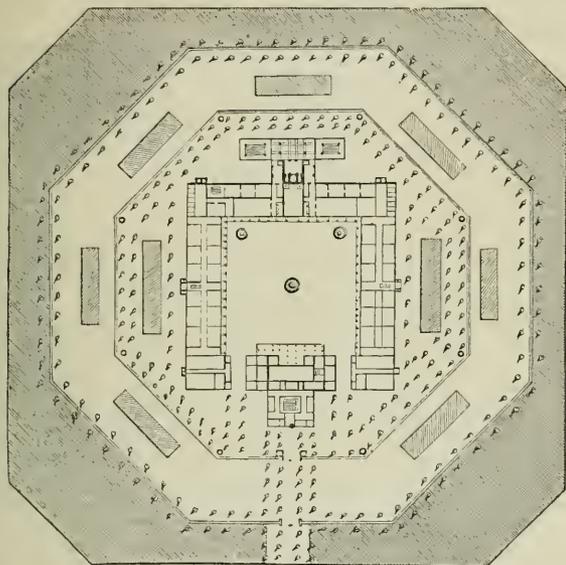
Coupe intérieure des bâtiments de la colonie pénitencière ou agricole.

classe ouvrière. Le 6 mai dernier il avait remis au directeur des ateliers nationaux, M. Emile Thomas, un projet d'organisation de tous les ouvriers de bâtiment par brigades, qu'il s'engageait à diriger sur les départements qui manquent de tel ou tel corps d'état, et principalement sur l'Algérie, où tout est à faire. A ce projet d'organisation était jointe la nomenclature d'un grand nombre de travaux

utiles et argents à entreprendre à Paris : corps-de-garde ; jardins de la colonnade et de la cour du Louvre ; fontaines sur les côtés de la place de la Bourse ; bâtiment destiné à réparer les Tuileries au Louvre, et élevé seulement en charpente, pour être affecté à l'exposition des produits de l'industrie qui doit avoir lieu l'année prochaine. Cette dernière construction, en économisant les dépenses faites précédem-

ment en pure perte aux Champs-Élysées, permettrait de jurer l'effet définitif de l'achèvement du Louvre, de la place du Carrousel et des Tuileries, de la fondation du Grand-Opéra sur l'emplacement du Château-d'Eau, et du prolongement de la rue de Rivoli.

Tous ces travaux auraient offert un bien plus grand avantage, celui d'occuper 30 à 40,000 ouvriers et d'assurer



Plan général du pénitencier.



Costumes des colons hiver et été.

leur existence pendant deux ans, les sommes qu'ils auraient coûtées n'auraient pas du moins été infécondes et stériles, comme les douze ou quatorze millions si déplorablement absorbés par les ateliers nationaux.

Les vues de l'auteur, en ce qui concerne l'Algérie, sont également conçues dans un bon esprit et dignes des encouragements de l'administration

Chaque colonie, exploitée soit par des enfants trouvés de France, de l'âge de 15 à 20 ans, ou de jeunes détenus du même âge, soit par des condamnés civils ou militaires à des peines correctionnelles, serait composée de 1 260 personnes, savoir : 1 000 colons, 200 hommes de troupes pour maintenir l'ordre, la discipline, et assurer la sécurité de la colonie, et 60 administrateurs et employés.

La création de ces colonies ne préparerait pas seulement la prospérité future de l'Algérie, par le défrichement des terres jusqu'ici restées incultes ; elle formerait avant tout de bons ouvriers pour les travaux des champs, en leur apprenant un état honorable qui leur procurerait des moyens d'existence beaucoup mieux que ne le feront jamais les misérables états auxquels sont assujettis les condamnés dans



Élévation des bâtiments de la colonie pénitencière ou agricole.

nos maisons de détention. Car la culture manque de bras en France comme en Algérie; les bras intelligents et exercés trouveront partout et toujours de l'emploi, et par conséquent les moyens de pourvoir aux premiers besoins de la vie.

Suivant la disposition de ses projets, M. Bourla voudrait pouvoir construire chaque colonie avec les élèves colons et les soldats, de manière à n'avoir pas besoin des ouvriers du dehors.

Les 1000 pénitenciers seront divisés en 40 brigades, de 25 hommes chacune, suivant l'âge et la force physique, et soumis au régime militaire. Le paye, fixée à un franc par jour, subira une retenue pour former la masse du linge, de la chaussure, de l'habillement, de la nourriture. Il y aura par brigade quatre appointés et un sergent. Ces grades seront conférés comme récompense de bonne conduite et d'aptitude au travail; et cette récompense, indépendamment d'un encouragement pécuniaire auquel elle donnera droit, sera mentionnée sur le livret du colon et sur le registre d'ordre et d'état civil de la colonie.

Le plan architectural, examiné par les membres compétents de la Société libre des beaux-arts, à Paris, leur a paru grand, vaste et bien disposé :

À l'entrée, le pavillon d'administration, entièrement indépendant des autres bâtiments; de chaque côté, les issues pour pénétrer dans la ferme, modeste ou camp agricole, issues fermées par des grilles; à leur extrémité, deux pavillons situés latéralement et pouvant contenir chacun cent hommes de troupes, avec logements pour les officiers, cantine et accessoires.

En ailes, deux vastes corps de bâtiments devant contenir les logements pour les mille colons, disposés en chambres de vingt-cinq personnes, ceux des médecins, chirurgiens, pharmaciens; emplacement pour l'infirmerie; salles d'études pour l'enseignement mutuel en français et en arabe; deux ateliers pour le service industriel des élèves colons; au fond de ces bâtiments, les cuisines, réfectoires, boulangerie, buanderie, salle de bain, salle de police et toutes les dépendances nécessaires; enfin comme complément, une chapelle adossée au pavillon d'administration, des salles pour les armes et des fontaines pour le service général de la colonie.

Cette petite ville serait entourée et défendue par un premier fossé fermé par une grille principale, avec corps-de-garde. Dans l'enceinte se trouveraient les écuries, les bœufiers, les bergeries.

Les dépendances de la colonie seraient également défendues par un deuxième fossé, en dedans duquel les fermes grandes et moyennes seraient assez choignées les unes des autres pour ne pas se nuire soit dans leurs divers services, soit en cas d'incendie.

En traçant son plan général de la colonie sur une aussi grande échelle, M. Bourla avait un double but. D'abord, pendant cinq ans, cet établissement serait colonie pénitentiaire et centre d'une population agricole; mais plus tard, lorsque, les terres étant en pleine culture, les colons seraient transférés dans une autre partie de l'Algérie, les bâtiments pourraient servir comme centre d'une commune, et, au moyen de quelques changements, on trouverait, réunis et bien disposés, une église, une mairie, un hôpital, une caserne, un marché, des écoles de tout genre, des magasins, des ateliers, des fermes même, par la disposition des grands bâtiments groupés alentour.

La construction d'une colonie de ce genre devra, autant que possible, se faire sur un terrain d'un seul tenant, d'une étendue de 3,200 hectares, au centre des terres à défricher, afin d'éviter une trop longue course aux cultivateurs, et à la proximité des voies de communication déjà ouvertes.

Une fois toutes les cultures achevées, les 3,200 hectares, en cas de déplacement de la colonie, pourraient être concédés soit à des colons libres ou à des militaires, à titre de récompense de leurs services, soit même à des colons du pénitencier dont le temps s'est terminé, et qui, par leur bonne conduite, auraient mérité ces concessions. Un règlement particulier déterminerait les différents travaux auxquels ils auraient à se livrer.

Les dessins que nous publions représentent des colons défrichant des palmiers nains. *Costume d'hiver* : un pantalon bleu large, une veste-caban, avec soulers et guêtres, et une casquette portant un numéro. *Costume d'été* : culotte de zouave en toile grise, guêtres serrant la jambe, bourgeon en laine blanche; un grand chapeau de paille portant un numéro, avec un couvre-neige en étoffe de laine.

D'après les calculs de M. Bourla, le succès des colonies pénitentiaires projetées ne présenterait aucune chance douteuse. Ces calculs portent sur une dépense pendant cinq ans, tous frais faits, de matériel d'établissement, de culture, de nourriture, etc., à 4,225,000 francs; tandis que le revenu s'éleverait à 3,350,000 francs; ce qui donnerait un gouvernement un bénéfice de 1,825,000 francs. Et pendant cette période l'Etat aurait exécuté des travaux importants qui ne lui coûteraient que la valeur des matériaux; la main soldée et entretenue un personnel de 1,250 individus, avec un matériel considérable, des bovineries, des vacheries, des bergeries, mis en culture et en plein rapport 3,200 hectares de terre, fondé enfin un centre de population et de commerce.

Ces avantages ne sont pas les seuls qu'offrirait le système de colonisation de M. Bourla. En effet, autour du pénitencier, à des colons libres des parties de terrain que le voisinage de l'établissement mettrait à l'abri d'un coup de main contre les Arabes, on ne tarderait pas à attirer une nombreuse population européenne qui répandra les bienfaits de l'agriculture perfectionnée, et réussira à conquérir moralement les indigènes à une assimilation plus prompte et plus complète. Notre colonie africaine, en effet, ne demande que des travailleurs pour devenir la plus prospère et la plus riche de toutes nos colonies françaises.

Chronique musicale.

Le zèle des théâtres lyriques à persuader que tout est pour le mieux dans le meilleur des mondes possibles, ne s'est pas ralenti; pour ainsi dire, on sent tout depuis notre dernière chronique. Nous avons dit précédemment avec quelle activité surprenante la musique s'est partout montrée pendant le courant du mois d'août; et voilà que, voulant être de tout point digne du commencement et du milieu, la fin de ce même mois nous donne à vous rendre compte aujourd'hui de trois œuvres nouvelles à la fois: un ballet, un opéra-comique et un mystère.

Un mystère! Il a pour titre l'Éden. On y voit et entend chanter Adam et Ève, le démon et le Père éternel lui-même; mais toute leur action se borne à se lever pour dire leur morceau de chant, et à se rasseoir après qu'ils l'ont dit. Du reste, leur costume est parfaitement semblable à celui que tout être civilisé a l'habitude de mettre lorsqu'il veut se présenter décentement devant le monde. D'où vous devez commencer à croire qu'il ne reste du prétendu mystère autre chose que le mot, et qu'il s'agit tout au plus d'assister à un concert. Mais ce concert étant composé de musique de M. Félicien David et de vers de M. Méry, vaut bien sans doute un peu d'attention particulière, même par le bon sens qui court.

On a si souvent reproché à M. Méry l'abus des vers poétiques, son insatiable fantaisie d'innovations, qu'il semble avoir pris à tâche cette fois de suivre très strictement la tradition bien connue de la Genèse, sans chercher d'aucune façon à rajouter un sujet pour le coup aussi vieux que le monde. Nous n'avons donc pas à raconter de quelle manière il a compris l'Éden et avec quelles couleurs nouvelles il l'a rendu. Vous avez sûrement lu la première page du livre de Moïse, ou tout au moins les premiers alinéas du *Discours sur l'histoire universelle*: vous savez alors entièrement ce dont il est question. Toutefois le poète n'a pas entendu sacrifier entièrement ses droits. La scène se passe, comme on sait vulgairement, du temps où les bêtes parlaient; dans l'Éden de M. Méry, il y a mieux que cela: des chœurs et des danses de Fleurs, c'est-à-dire que ces odorantes choristes sont censés danser, car au vrai, dans ce que nous avons vu, aucune n'a bougé de dessus sa banquette, pas plus les Fleurs premier et second soprano, que les Fleurs ténor et basse. A cela près, l'idée est ingénieuse et neuve.

La nouvelle partition de M. Félicien David, disons-le de suite, renferme de véritables beautés. On y reconnaît aisément l'auteur du *Désert* et de *Christophe Colomb*, à un certain cachet de distinction dans le tour des phrases qui lui est tout particulier, à de certaines finesses de détail dans l'orchestration qui lui appartient aussi en propre, enfin à cette teinte tout individuelle de douce rêverie, de poésie tant soit peu entachée de mysticité qui on trouve généralement dans chacune de ses œuvres importantes qui ont précédé celle-ci. Cependant l'impression que le public en a reçue n'a pas été aussi favorable qu'on aurait dû l'attendre, d'après le talent et la renommée du compositeur. Cela tient, croyons-nous, bien moins au mérite intrinsèque de l'œuvre qu'au choix du sujet lui-même, et surtout à la manière dont il a été présenté. Nous l'avons assez fait comprendre, sans doute, par ce que nous avons dit plus haut. En effet, on ne saurait rien concevoir de plus froid, de plus désillusionnant, que cette manière d'exposer une œuvre musicale de ce genre. La grossière naïveté de ce que, dans les temps de barbarie et d'ignorance, on appelait les jeux scéniques spirituels (*tudi scenici spirituali*) eût été peut-être préférable à voir. L'intérêt archéologique aurait été du moins plus complètement satisfait. Joint à cela que, de toutes les salles où l'on entend habituellement de la musique, celle de l'Opéra est sans contredit la moins propice à l'audition de ces sortes d'ouvrages lyriques, qui ne sont franchement ni morceaux de concert, ni pièces de théâtre. C'est à ces diverses causes réunies qu'il faut attribuer l'accueil presque indifférent que le public a fait à l'Éden de MM. F. David et Méry. En d'autres termes et en d'autres lieux, les succès de l'œuvre entière eût été certainement plus décisifs, tandis que quelques fragments seulement sont arrivés à provoquer les applaudissements. Ce sont la romance dite par M. Poullier (Adam), la cavatine chantée par mademoiselle Grimm (Ève), le chœur et la symphonie de la danse des Fleurs. Au reste, comme toute composition sérieuse, celle-ci a sans doute besoin d'être entendue plusieurs fois pour être bien comprise et mieux goûtée. Quoiqu'il en soit, nous répétons à M. F. David ce que nous lui avons déjà dit dans ces mêmes colonnes: qu'il doit songer enfin à abolir tout de bon le drame lyrique. En fait d'art musical, le drame lyrique seul est réellement dans nos mœurs actuelles, et il n'est pas d'ode-symphonique, d'oratorio, de mystère qui l'en puisse déraciner. D'ailleurs si l'ode-symphonique était une heureuse nouveauté, il n'en est pas de même de l'espèce de drame inventée par saint Philippe de Néri, encore moins par conséquent des représentations spirituelles du temps des croisades, et notre société présente ne se trouve guère dans aucune des conditions voulues pour bien apprécier le mérite des œuvres de ces deux derniers genres.

A tort ou à raison, notre monde parisien, frivole quand même, préfère momentanément des ouvrages comme *Il signor Pascarello* il faut bien l'avouer. Ce titre est celui de l'opéra-comique nouveau représenté la semaine dernière au théâtre de la rue Favart. C'est un opéra-comique véritable, ni plus ni moins. Là, pas de vaine prétention au style retrospectif, pas d'ambitieuse tendance non plus aux formes encore inconnues. Le but des auteurs est simplement d'amuser le public pendant une soirée; ils y réussissent, et voilà tout. Mais bien que de prime-abord cela n'ait l'air de rien, c'est cependant beaucoup, au temps où nous sommes, que de faire passer une soirée amusante à des gens que tout semble vouloir éloigner des amusements. Il signor Pascarello est donc un de ces héros de bouffonnerie comme il

ne devait pas d'en rencontrer parfois. C'est un bon vieux professeur de chant, une variété de l'espèce de ces fameux maîtres de chapelle sifflant de l'autel et sautant du théâtre, « aimable varrien dans sa jeunesse, philosophe complaisant après l'âge mûr, excellent homme au demeurant. Si bien que pour tirer d'embaras son sentimental filleul, qui n'a rien eu de plus pressé que d'élever du couvent une fort tendre novice, il a poussé l'héroïsme jusqu'à épouser sa vieille bonne, acariâtre et despote à l'égal de toutes les vieilles bonnes connues depuis l'invention de l'opéra-comique. Comment et pourquoi cela se passe ainsi, nous ne nous chargeons pas de l'expliquer; MM. de Leuven et Brunsvick peuvent seuls le faire bien comprendre, au moyen d'une suite continue de mots et de situations comiques très agréables à voir se succéder comme dans une lanterne magique.

Venons à la musique qui est plutôt notre fait. Celle de *Il signor Pascarello* est de la composition de M. Henri Potier, fils de l'auteur célèbre dont la mémoire est si chère à tout bon fleur. Sur un canevas très léger le compositeur a brodé une musique non moins légère, écrite avec simplicité, semée de motifs gracieux, nullement fatigante à écouter; l'un après l'autre, enfin, la partition et la pièce ont été admirablement réussis. Entre autres morceaux qui ont été très applaudis, nous citerons la romance de Paula: *Vous sçavez c'est impossible*, et le trio final du premier acte. Au second acte, qui est aussi le meilleur de l'ouvrage, nous signalerons plus spécialement le charmant duettino d'introduction, les couplets de Pascarello, conçus avec beaucoup d'esprit et qui ont eu les honneurs du *bis*, ainsi que ceux de Paula, dans la scène très plaisante où la jeune pensionnaire se trouve déguisée en fontaine de Jouvence, scene pendant laquelle le rire ne discontinue pas, et qui se termine par un fort bon trio. Enfin, au troisième acte, la romance de Gaetano, morceau d'expression d'une mélodie et d'une harmonie également distinguées.

Nous avons fait à part de l'éloge, la critique réclame la sienne. Nous dirons donc que la partition de M. H. Potier pèche par un excès bien rare aujourd'hui, l'excès de simplicité. Son instrumentation manque d'attrait et de variété. Être clair et intéressant à la fois, c'est le secret des grands maîtres; secret, il est vrai, très-difficile à pénétrer, et qu'on peut reprocher à l'auteur de la musique de *Il signor Pascarello* de n'avoir pas assez pris la peine de chercher.

La pièce est jouée avec l'ensemble le plus satisfaisant. M. Mocker, par le rôle de Pascarello, est entré dans un genre de rôle tout nouveau pour lui. Il l'a joué d'un bout à l'autre en excellent comédien; et c'est, pour lui comme pour le théâtre, une nouvelle source de succès. Mademoiselle Lavoy a chanté comme à son ordinaire, parfaitement bien. Les progrès de M. Jourdan sont de plus en plus notables sous tous les rapports. Enfin nommons encore madame Thibaut, très bonne duenne, qui remplit dignement depuis peu un emploi qui était demeuré vacant à ce théâtre depuis la retraite de la spirituelle madame Boulanger, M. Grignon et madame Blanchard concourent convenablement à la bonne exécution du nouvel opéra-comique de MM. Potier, de Leuven et Brunsvick.

Revenons maintenant à l'Opéra ou nous convie une foule d'autres séductions. Le sujet du nouveau ballet, si tant est qu'il y en ait un, paraît avoir pour but de démontrer qu'il n'est aucune des inventions modernes qui n'ait été inventée bien avant nous. Ainsi, sans remonter à l'antique Scythie asiatique, l'auteur de *Nisida* a découvert que, à une époque pas trop éloignée de la nôtre, une phalange de *Fésericimes* espagnols avait héroïquement franchi les mers et était allée fonder, dans une île de l'Archipel des Açores, une république où elle a vécu plusieurs siècles affranchie du joug odieux des hommes. Elle s'appelait la République de Graicista, et avait pris pour titre: la Société des femmes indépendantes. Ces modernes Amazones sont donc les héroïnes du ballet de *Nisida*, et *Nisida* est la perle de l'île. Vous n'attendez probablement pas que nous vous racontions l'action d'un ballet qui, après tout, n'est qu'un prétexte à piroquettes, entrecôts, pointes, ronds de jambe et mille autres évolutions féminines plus ou moins fascinantes. Ce qui caractérise particulièrement celui-ci et le fait un peu différer de ses pareils, ce sont de gentils casques, de légères lance, de voluptueuses cuirasses, de longues et fines trompettes, le tout très brillamment doré; puis des allures gracieusement martiales et des jupons de la longueur la plus exagie possible. Dans les pas de danse mademoiselle Fuoco a été pétillante de vivacité; ses piroquettes sont tellement prodigieuses, qu'on peut dire que personne n'eût jamais autant d'esprit jusqu'à la pointe des pieds. Mademoiselle Plunkett est d'une grâce charmante dans ses poses; mademoiselle Maria d'une ravissante fierté dans ses gestes de reine des Amazones. Mademoiselle Luigia Taghioni, de la célèbre famille de ce nom a débute par un pas seul qui lui a valu de bons applaudissements. Les hommes, comme on le pense bien, occupent dans un ballet de cette nature, un rang tout-à-fait secondaire; aussi n'en avons-nous rien à dire, à notre grande satisfaction. Cependant de savers artistes, en matière chorégraphique, semblent prétendre que le ballet de *Nisida* annonce la décadence du genre. Si l'on n'y prend garde, assurément, la danse sera avant peu détrônée par la plastique, cet art séducteur récemment introduit en France par M. et madame Kellor. Nous ne nous prononcrons pas dans une aussi grave question et laisserons agir le temps suivant ce qu'il en fera lui à cet égard. Seulement, si la plastique veut, en effet, usurper le pouvoir de la danse, nous lui conseillons de s'y mieux prendre qu'elle ne l'a fait dans cette malencontreuse scene de natation. Transporter les bains Lambert sur le plancher de l'Opéra, l'idée était assez piquante; mais elle n'y a pas réussi, et, franchement, ni la plastique, ni les Amazones des Açores ne se sont montrées en cette situation avec avantage.

La musique de *Nisida* est d'un compositeur qui a plus d'une fois donné des preuves de talent à l'Opéra. Deux actes du *Diabole amoureux* et les airs de danse de *L'apparition*, déjà sortis de sa plume, assurément d'avance que nous n'aurions que des éloges à donner à la nouvelle partition de M. Benoît. Aussi est-elle écrite réellement avec une louable franchise de mélodie et une grande richesse d'instrumentation.

Les deux premières représentations de *Nisida* ont été précédées du premier acte du *Comte Ory*, dans lequel a débüté madame Mulder-Duport, par le rôle du page Isolier. Toute tremblante la première fois, plus rassurée la seconde, madame Mulder, qui on a souvent applaudi il y a deux ou trois ans dans les salons sous le nom de mademoiselle Lia Dupont, a obtenu un succès très honorable, qui ne fera sans doute que s'accroître, lorsqu'elle sera appelée à remplir des rôles plus importants.

Eulin, pour achever de régler nos comptes avec l'Opéra, disons que M. Marié, qui s'en était retiré il y a quelque temps avec une voix de ténor, vient d'y rentrer ces jours passés avec une voix de baryton, et que le changement paraît devoir tourner à son plein avantage. C'est par le rôle de Charles VI qu'il a repoussé le public de la salle de la rue Lepelletier, qui lui a fait le meilleur accueil.

M. Duprez et madame Julian Van Gelder ont fait aussi, dernièrement, leur rentrée dans les *Huguenots* et ont reçu, principalement au beau duo du quatrième acte, de bruyantes et nombreuses marques de sympathie.

G. B.

Académie des Sciences morales et politiques.

PREMIER SEMESTRE DE 1848.

L'Académie des Sciences Morales et Politiques vient de recevoir un de ces hommages publics qui sont trop rarement décernés aux corps savants. Naguère, le chef du pouvoir exécutif, dans une visite officielle qui lui était faite par l'Institut, demandait au président de cette Académie le concours actif de ses membres pour l'aider à établir l'ordre moral si déplorablement perverti depuis plusieurs mois, et sans lequel la stabilité de l'ordre matériel ne saurait être que passagère. Les titres de l'Académie sont incontestables, et on ne peut qu'applaudir à l'invitation qui lui a été faite. En attendant ce nouvel enseignement, il n'est pas sans intérêt de reprendre les travaux accomplis pendant le premier semestre de la présente année.

Dans un Mémoire sur *l'Inégalité des richesses et les causes qui les produisent*, M. H. Passy s'est proposé de démontrer que si dans l'ordre social le soin d'en régler la plupart des développements appartient à la sagesse humaine, il existe cependant des lois primitives qui en déterminent les parties essentielles et des faits fondamentaux qui demeurent les mêmes sous toutes les formes comme à tous les âges de la civilisation. Parmi ces faits il n'y en a pas de plus apparent et en aucun lieu ni à aucune époque, les hommes n'ont eu la même part aux biens de ce monde, jamais pareille somme d'aïssance ou de misère ne leur a été dévolue; de tout temps, il y en a eu de plus riches ou de moins pauvres que les autres, et avant même qu'ils fussent sortis de la vie sauvage, l'indigence dont nul d'eux ne pouvait se défendre, avait ses degrés et ne pesait pas également sur tous.

C'est que des causes nombreuses et diverses travaillent sans cesse à différencier les conditions et les fortunes. Ces causes sont primordiales, et il n'est pas donné aux hommes d'en supprimer ou d'en contenir l'inflexible et persistante activité.

La première et la principale, c'est la disparité des qualités natives. La nature ne dispense pas ses dons d'une main impartiale; elle a ses élus et ses délaissés : aux uns elle prodigue toutes les distinctions, toutes les supériorités du corps et de l'esprit; à d'autres elle refuse jusqu'aux aptitudes les plus vulgaires; elle produit des forts et des faibles, des insensés et des sages, des idiots et des génies universels, et des hommes qu'elle crée dissimilaires ne sont capables ni des mêmes efforts ni des mêmes succès.

A cette cause toute-puissante d'inégalité s'en joignent d'autres à peine moins efficaces. Ainsi la vie humaine est, durant tout son cours, sujette à des accidents dont la variété infinie se reproduit dans les situations. Ni les malaises ni les infirmités ne sont également le lot de tous. Il est des hommes qui les épargnent; il en est d'autres qu'ils accablent et mettent dans l'impuissance de subsister sans l'assistance d'autrui. De même la mort frappe au hasard, et souvent ses coups, en tombant sur des chefs de famille, vont à d'affreuses misères ceux dont ils étaient les indispensables soutiens. Dans cet ordre de faits; il n'y a pas jusqu'à l'ingélate fécondité des mariages qui n'ait sa part d'influence et ne contribue sensiblement à semer dans les fortunes de nombreuses et considérables diversités.

Ce n'est pas tout; le sort aussi a ses caprices, et sur les œuvres de l'homme pesent des éventualités dont la prudence la plus éclairée ne saurait toujours tenir suffisamment compte. Pas d'entreprise, pas d'affaire, pas de spéculation industrielle ou mercantile dont les résultats soient jamais complètement assurés. Vainement une opération semblable réunir toutes les conditions de succès désirables, un sinistre impossible à prévoir peut la faire échouer et entraîner la ruine de ses auteurs. En revanche, une cause de fortune peut couronner une ténacité folle et donner l'opulence à qui n'avait pas droit de l'attendre. Voici des compagnes ou maris de riches moissons, survient l'orage ou l'inondation, et sur le même sol ne s'étendent pas des

ravages semblables; bien plus : le fléau qui dévaste et stérilise quelques points du territoire peut ne faire que déposer sur des champs voisins de nouveaux éléments de fertilité. Ainsi encore, on voit l'ouragan qui engloutit les vaisseaux d'un armateur en en poussant d'autres plus rapidement au port. Partout l'homme n'agit que sous la menace d'accidents dont le principe échappe à ses regards, et qui, sous le nom de hasard, viennent se jouer des calculs de sa prévoyance et répandent de toutes parts des prospérités et des disgrâces également inévitables.

Abordant un autre face de son sujet, M. Passy montre comment la richesse tout entière est de création humaine. L'humanité tout entière, dit-il, a commencé par subir les misères de la vie sauvage. A chaque progrès de son activité, de nouvelles richesses virent alléger le poids de ses maux et donner l'aïssance à ceux d'elle étaient l'ouvrage. Ainsi s'élevèrent successivement au-dessus de l'indigence commune et primitive des familles investies des avantages de la propriété. Rien dans le mouvement d'ascension de ces familles ne fut préjudiciable aux intérêts de celles qui ne surent pas acquiescer ce bien-être. Loïn de là, les éléments de prospérité acquis par les riches fructifièrent au profit de tous; les capitaux et les connaissances recueillis descendirent à éclairer, féconder le travail des masses, et de nombreuses améliorations se réalisèrent dans leur condition. Tels sont les faits dégagés de toutes les complications qui en ont voilé l'essence. A mesure que la civilisation a déployé sa puissance on a vu grossir les rangs en possession de l'aïssance, s'éclaircir ceux où se faisaient sentir les privations, et dans ceux-là même, les privations diminuer d'intensité et de rigueur. Eh bien ! tout atteste qu'il en sera de même dans l'avenir. C'est à la science à dégager les sociétés du joug des misères qui assiégent leur berceau, et plus la science multipliera ses conquêtes, plus traitera le nombre des hommes appelés aux jouissances de la richesse, plus s'amélioreront les souffrances de ceux qui ne parviendront pas à les obtenir.

Chaque année, l'Académie charge l'un de ses membres de la mission d'étudier en France ou à l'étranger les questions sociales, économiques ou industrielles qui lui paraissent mériter de fixer son attention. C'est ainsi que la Corse et la Bretagne ont été récemment visitées par des académiciens, diplomates pour ainsi dire de la science. En 1846, M. Blanqui a été envoyé en Espagne pour faire un rapport sur la situation économique et morale de l'Espagne. C'était une mine curieuse et intéressante à exploiter. Car, comme le fait observer le rapporteur, l'Espagne passe depuis longtemps pour un pays immobile, en dépit de sa mobilité apparente, et l'Europe, qui la visite peu dans son isolement, la suppose toujours aussi arriérée que la Turquie. Il n'est pas de contrée, en effet, qui ait conservé, d'une manière plus évidente, les traits les plus saillants de son caractère, et qui paraisse être restée plus semblable à elle-même malgré les révolutions qui l'ont bouleversée. Mais, au travers des vicissitudes agitées de son histoire, l'Espagne a subi, comme les autres États de l'Europe, la loi du mouvement social qui les emporte tous vers des destinées nouvelles et inconnues. Les recherches du rapporteur se sont principalement fixées sur l'agriculture, et de l'exposé des progrès remarquables faits par l'Espagne dans ces deux éléments de richesse il est arrivé à signaler leur influence sur les habitudes et les mœurs de la nation. Les changements sont de deux natures : ceux qui se rapportent à la vie physique et ceux qui ont modifié plus ou moins profondément la vie morale des Espagnols. Les premiers frappent tellement le regard de l'observateur, qu'il suffit de les énumérer pour apprécier le chemin que la civilisation a fait en Espagne dans ces dernières années. Le peuple espagnol est aujourd'hui mieux logé, mieux vêtu, mieux nourri qu'au commencement du siècle, époque à laquelle de notables progrès s'étaient déjà réalisés. Et quoique le mouvement d'amélioration varié d'intensité et de profondeur selon les provinces, plus rapide et plus complet sur le littoral que dans l'intérieur, dans les montagnes que dans les plaines, dans les villes que dans les campagnes, on le retrouve partout à des degrés divers, florissant et croissant tous les jours.

La suppression des couvents a été suivie de la disparition progressive de la mendicité, qui était alimentée sur une échelle immense par les libéralités intéressées des moines. Une foule d'hommes oisifs sont ainsi revenus forcément au travail, pendant que les vastes domaines, qui étaient soumis au régime improductif de la main-morte, renaissent peu à peu dans la circulation et reçoivent une nouvelle vie. La grande excitation produite en Espagne pendant la guerre d'indépendance, les exemples mémorables d'énergie donnés en même temps sur le même foyer par trois grandes nations, l'Espagne, la France et l'Angleterre, ont beaucoup contribué à y développer l'esprit d'entreprise, le travail, les éléments de production. Wellington, d'une part, les marchaux Soult et Suchet, de l'autre, ont rendu de nombreux services à ce pays, et il faut lire leur vaste et glorieuse correspondance pour apprécier la véritable part qu'ils ont prise dans la transformation extraordinaire de l'Espagne dans ces derniers temps. La plupart des essais exécutés depuis la paix de 1814 avaient été commencés ou indiqués par eux, et on en trouve la trace brillante dans leur administration militaire. Mais, si au point de vue matériel l'Espagne est en voie de progrès évident, sa richesse morale n'a pas suivi le développement de sa richesse industrielle. Le progrès des hommes n'est pas encore à la hauteur de celui des choses. La classe moyenne, investie du pouvoir politique et qui gouverne réellement par ses influences, manque des hautes qualités morales qui rendent seules le pouvoir respectable aux populations. La liberté, dans ce pays, conserve encore trop les allures du despotisme. Tantôt on est en proie de reconnaître que les Espagnols ont fait un pas immense dans la carrière morale. Ils s'attachent de plus en plus à l'ordre, et ils se prennent

facilement d'une sainte colère contre les hommes qui essaient de la troubler. Ils ont une bonne armée qui tend complètement à perdre les habitudes prémonitrices. Ils essaient de mettre de la clarté et de l'économie dans leurs finances. Qu'ils aient l'œuvre si bien commencée et si visible de leur régénération par la création d'un bon système d'éducation publique, et dans vingt ans d'ici ils auront fait du chemin pour un siècle.

M. Mignet a communiqué un mémoire sur la *formation politique et territoriale d'Espagne*, qui fait suite à ses précédentes lectures sur la formation politique et territoriale de la France, de l'Allemagne, de l'Italie et de l'Angleterre. Si, comme la France, l'Espagne se constitua par la conquête et cot par forme d'autorité la monarchie, des différences essentielles existent pour ces deux pays dans la nature et la direction de la conquête qui, pour l'Espagne, rendirent le royaume plus absolue et la cohésion territoriale moins forte. Suivant la remarque de M. Mignet, cette conquête, au lieu d'être exécutée par des rois contre des feudataires, le fut par des Européens contre des Orientaux, par des chrétiens contre des Arabes. Au lieu de rayonner uniquement du centre à la circonférence, elle s'avança du nord au sud sur trois lignes parallèles mais séparées. De là vient qu'elle eut pour objet l'assimilation des deux races ennemies par l'établissement de l'uniformité de croyance, et pour résultat l'incorporation partielle du territoire. La guerre était religieuse, le principe de la monarchie fut catholique, et la déposition des Arabes se poursuivant par trois endroits, il se forma trois États distincts. L'esprit exclusif de la croyance victorieuse domina dans le gouvernement, et la séparation des royaumes d'Aragon, de Castille et de Portugal se maintint dans la Péninsule; il y eut moins d'unité et plus d'autorité qu'en France. Le récit des luttes subies par l'Espagne pour arriver à sa constitution politique occupe la plus grande partie du mémoire et explique comment le peuple espagnol, avec un esprit rendu outreman par l'habitude de la conquête, opiniâtre par la longueur de la lutte, altier par la continuité de la victoire, implacable par la nature particulière de la résistance, déborda sur le monde. Sa croyance religieuse, étroitement confondue avec sa nationalité, le réservait, dans le seizième siècle, à offrir l'expression la plus obstinée du système catholique dont il allait être le gardien fidèle en Espagne et le soutien armé en Europe.

La séance publique annuelle de l'Académie a eu lieu le 23 août. Elle a été signalée par un discours de M. Charles Dupin, dans lequel l'auteur a retracé un peu longuement l'histoire et les travaux des principaux membres de sa compagnie, et par une notice de M. Mignet sur la vie et les travaux de M. Bignon. Personne n'ignore avec quelle sûreté de jugement et quel éclat de style le secrétaire perpétuel de l'Académie sait périodiquement et à la grande satisfaction de ses auditeurs mêler le récit des détails lexicographiques au tableau des événements politiques. La vie de M. Bignon, sans avoir l'importance historique de quelques-uns des portraits tracés précédemment par M. Mignet, de Merlin, de Talleyrand, de Sieyès, etc., se recommande cependant par sa participation aux événements diplomatiques des dernières années de l'Empire. Le nom de M. Bignon doit surtout son éclat au témoignage suprême que lui laissaient le glorieux exilé de Sainte-Hélène en le chargeant par son testament du soin de transmettre à la postérité l'histoire des traités et des négociations de son règne. Dans cet ouvrage, M. Bignon s'est montré narrateur fidèle, compilateur exact, mais ses conclusions ne sont pas toujours acceptables, ou du moins il ne sait pas leur donner l'impression d'une logique irrésistible et entraîner les convictions. Notre époque n'a pas oublié la part que M. Bignon a prise aux luttes libérales de la Restauration. Sa parole recevait un caractère d'autorité de la part qu'il avait prise aux traités de 1815, point de départ du gouvernement de la Restauration.

C'est à cette même séance que l'Académie a proclamé le résultat du concours ouvert devant elle. Dans la section de philosophie, M. B. Haureau a obtenu le prix sur l'examen critique de la philosophie scolastique. Dans la section morale, l'Académie demandait de recherches et d'exposer comparativement les conditions de moralité des classes ouvrières agricoles et des populations vouées à l'industrie manufacturière. Deux mémoires, l'un de M. E. Bertrand, l'autre de M. Edouard Mercier, ont obtenu des mentions honorables. Dans la section de législation, de droit public et de jurisprudence, le sujet proposé était la recherche de l'origine des actions possessoires et de leur effet par la défense et la protection de la propriété. Deux mentions honorables ont été accordées, l'une à M. J. Alarct, l'autre à M. A. Sedgmann. Le prix quinquennal de la fondation de A. de Morgues, offert au meilleur ouvrage sur l'état du paupérisme et le moyen d'y remédier, n'a pas été décerné. L'Académie s'est bornée à déclarer qu'elle avait distingué deux ouvrages. Le premier de M. Marbeau, intitulé du *Paupérisme en France et des moyens d'y remédier, ou principes d'économie charitable*; le second de M. Guyard, ayant pour titre *Essai sur l'état du paupérisme en France et sur les moyens d'y remédier*. Le concours relatif au prix quinquennal de 5,000 fr. de la fondation de M. Félix de Beaujour, et dont le sujet était l'examen critique du système d'instruction de Pestalozzi, considérée principalement dans ses rapports avec le bien-être et la morale des classes pauvres, s'est terminée avec plus d'éclat. Onze mémoires ont été adressés à l'Académie, et la somme de 5,000 fr. a été partagée entre M. Rapet, qui a obtenu un premier prix de 3,000 fr., et M. Pompeu, qui a obtenu un second prix de 2,000 fr.

Des études non moins utiles proviennent de nouveaux efforts de la part des concurrents. Dans les sujets qui leur sont actuellement proposés, l'Académie a su concilier l'intérêt scientifique à l'actualité des solutions. C'est ainsi, et pour n'en citer que quelques-uns, que dans la section d'économie politique et de statistique elle a demandé de déter-

miner, d'après les principes de la science et les données de l'expérience, les lois qui doivent régler le rapport proportionnel de la circulation en billets avec la circulation métallique, afin que l'Etat jouisse de tous les avantages du crédit, sans avoir à en redouter les abus; dans la section d'histoire générale et philosophique, de démontrer comment les progrès de la justice criminelle, dans la poursuite et la punition des attentats contre les personnes et les propriétés, suivent et marquent les âges de la civilisation, depuis l'état sauvage jusqu'à l'état des peuples les mieux policés. Dans celle de morale, l'Académie a demandé d'examiner, au point

de vue de l'intérêt public, comment et dans quelle mesure l'Etat peut intervenir, dans les associations industrielles, entre les entrepreneurs, les capitalistes et les ouvriers; et d'est des cas où l'intervention directe serait conciliable avec la justice, et aurait des résultats aussi bons ou meilleurs que ceux qui naissent de la liberté des transactions individuelles; jusqu'à quel point, enfin, tendent naturellement à se former, sous le régime de la liberté, les associations véritablement utiles, et à se développer parmi les hommes les sentiments d'union et de sociabilité.

A l'analyse rapide des travaux de l'Académie pendant les

six mois qui viennent de s'écouler, il conviendrait encore d'ajouter, au moins à titre de mention: un mémoire de M. Troplong, sur l'esprit démocratique du Code civil; un mémoire de M. Dunoyer, sur la liberté du commerce international; une lecture de M. H. Passy, sur la liberté en matière de travail et d'industrie; une communication de M. Cousin, sur l'histoire de la philosophie morale au dix-huitième siècle; enfin un mémoire inédit du duc de Choiseul, remis au roi Louis XV en 1765 et qui contient de curieux détails sur l'administration et la politique de l'ancienne monarchie française.

Berzélius.

Jacob Berzélius naquit en Suède vers l'année 1775. Son aptitude pour la chimie se fit remarquer de bonne heure, et il acheva ses études dans cette science sous le patronage du célèbre Galin, son compatriote, pour lequel il professait toujours une grande admiration. Berzélius nous a laissé un grand nombre de travaux qui sont des preuves irrécusa-

bles de ses vastes connaissances en minéralogie et en mathématiques, et il est peu de savants plus fréquents que lui en ingénieuses suppositions, et en applications plus rigoureuses du calcul à la chimie. De moitié avec Hisinger, il fit des recherches sur un minéral trouvé dans les mines de cuivre de la Westmanie, en Suède, et d. couvrit l'oxyde

lustre Suédois fit un voyage à Paris. La gloire de notre Académie lui faisait une nécessité de venir s'inspirer à ce centre qui rayonnait sur tous les points du globe. Pendant son séjour en France, Berzélius, par l'affabilité de son caractère, sut captiver tout le monde, et il le conserva jusqu'à sa mort un souvenir bien agréable de l'accueil qu'il avait reçu des savants français. Les salons de Berthollet à Arceville étaient à cette époque le rendez-vous de ce que les sciences et les lettres avaient de plus illustre. C'est là que Berzélius commença des relations avec Laplace, Gay-Lussac, Arago, Ampère, Dulong, Fresnel, etc., relations qui n'ont été interrompues que par la mort.....

De retour dans sa patrie, notre illustre Suédois fut nommé secrétaire de l'Académie royale de Stockholm: puis, enfin, baron et sénateur. Outre un grand nombre de mémoires publiés dans les journaux étrangers, et particulièrement dans *Afhandlingari fisk*, journal suédois, on possède de Berzélius plusieurs ouvrages traduits en français. Les principaux sont: *Essai sur la théorie des proportions chimiques et sur l'influence chimique de l'électricité. Nouveau système de minéralogie. De l'emploi du chalumeau dans l'analyse chimique. Eléments de chimie, etc.*

Quoique la faveur royale ait élevé Berzélius au rang de sénateur, il ne devint jamais homme politique; son laboratoire ne fut pas négligé pour sa nouvelle dignité. Il resta simple et travailleur comme par le passé, et par cette sage conduite il laisse à sa patrie un nom illustre, inattaquable par les partis et les réactions politiques. Utile enseignement pour les savants de notre pays!

Berzelius est mort à Stockholm, le 7 août 1848.

Rébus.



EXPLICATION DU DERNIER RÉBUS

Ce se genre contre le prix élevé des denrées; le remède est dans les mains de l'Assemblée nationale.

On s'abonne directement aux bureaux, rue de Richelieu, n° 60, par l'envoi franc d'un mandat sur la poste ordre Lachavalier et C^o, ou pres des directeurs de poste et de Messageries, des principaux libraires de France et de l'étranger, et les correspondances de l'agence d'annonces nt

PAILLIN



Berzélius.

d'un nouveau métal auquel il donna le nom de *cerium*, du nom de la planète de Cérès, qui venait d'être découverte par Piazzi. Il a établi des lois constantes sur la composition des oxydes, et en a prouvé l'exactitude par des analyses complètes de ces composés. Berzélius découvrit le *sélénium* en traitant la pyrite de Falun, et constata la présence du *lithium* dans les eaux de Carlsbad. Les travaux de Berzélius sont si nombreux qu'il est impossible d'en

donner ici même la nomenclature; ce qui nous suffira de dire qu'il est peu d'analyses que cet illustre-avant n'ait faites, continu es ou rectifiées avec l'aide du cal cul. Par une suite d'expériences, il d. montra que les qualités proportionnelles du soufre étaient les mêmes dans les sulfates que dans les sulfures. Ce travail, qui lui a servi de base pour des considérations importantes, est un de ceux qui l'ont placé le plus haut parmi les chimistes de son temps. En 1819, l'il-